

Les 10 ans DES "HÉRAULT du Cinéma et de la Télé"



10 ans, ça se fête ! Pour célébrer dignement le 10^{ème} anniversaire du Festival, les "Hérault du Cinéma et de la Télé" se sont mariés pour le meilleur. Durant 9 jours en effet, du 28 juin au 6 juillet, ce sont plus de 20 projections gratuites, tout un parterre de vedettes du petit et du grand écran et 10 000 spectateurs qui se sont retrouvés au Cap d'Agde. Un public fidèle aussi lors de la séance de dédicaces qui a eu lieu sur l'Esplanade Pierre Racine, où des fans attendaient avec ferveur leurs comédiens préférés, lesquels se sont longuement prêtés au jeu des signatures et des photos avant que la soirée ne se poursuive en musique, au rythme du groupe musical des "Soul Sister".

Pour ce 10^{ème} Festival, nombreuses ont été les personnalités à répondre présentes à l'image de Patrice Leconte, Marie-Christine Barrault, Lola Dewaere, ou encore Philippe Lellouche, Jean-Pierre Mocky, mais aussi l'actrice Philippine Leroy-Beaulieu, nièce de l'ancien Maire d'Agde Pierre Leroy-Beaulieu, qui a redécouvert, aux côtés de l'actuel Maire de la Ville, les lieux de son enfance.

Un autre anniversaire a été célébré au cours de la semaine : celui des 10 ans de la Commission Locale du Film Hérault Méditerranée créée en 2003. Une soirée spéciale a ainsi eu lieu à l'Ilot Molière en présence de personnalités locales et des invités du Festival. L'occasion de présenter une rétrospective en images des tournages effectués sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. A ce propos, le réalisateur Yves Boisset est allé visiter le Fort Brescou en vue d'un futur tournage... Le cinéma, à travers la Commission et le Festival, a donc, sur Agde, encore de belles années devant lui !





01



02



03



04

© Valérie Guillermo



05



06



07



08

01 ▶ La salle Saint-Saëns a affiché complet chaque soir | 02 ▶ La comédienne Marie-Christine Barrault a reçu un Ephèbe, venu saluer 44 années de carrière, dont une nomination aux Oscars pour "Cousin, Cousine" | 03 ▶ Le réalisateur Patrice Leconte a reçu un Ephèbe pour l'ensemble de sa carrière | 04 et 05 ▶ Frédéric Bouraly et David Mora, alias "José" et "Fabien" dans la série "Scènes de Ménages" | 06 ▶ L'écrivain et scénariste Jean-Claude Carrière, venu présenter "L'artiste et son modèle", dont il a écrit le scénario | 07 ▶ Le réalisateur Georges Lautner en compagnie de l'humoriste Laurent Gerra | 08 ▶ Une soirée a eu lieu le jeudi 4 juillet à l'Îlot Molière pour célébrer les 10 ans de la Commission Locale du Film Hérault Méditerranée.



09



10



11



12



13



14



09 ▶ Philippine Leroy-Beaulieu a redécouvert les quais du Centre-Port en compagnie du Maire d'Agde | 10 ▶ Smaïn, venu présenter "Un P'tit gars de Ménilmontant", a reçu un buste de l'Ephèbe | 11 ▶ Dégustation de vins pour les personnalités à la cave coopérative d'Agde | 12 ▶ La belle Gabrielle Lazure | 13 ▶ L'irrésistible Chantal Ladesous | 14 ▶ Patrick Braoudé, comédien et réalisateur | 15 ▶ Les invités présents à la soirée d'ouverture | 16 et 17 ▶ Jean-Michel Tinivelli en pleine séance de dédicaces sur l'Esplanade Pierre Racine. Les fans sont venus nombreux le mercredi 3 juillet afin de rencontrer leurs acteurs et actrices préféré(e)s | 18 ▶ Le comédien Philippe Duquesne | 19 ▶ Le comédien Bernard Menez | 20 ▶ L'actrice Rebecca Hampton, tient l'un des rôles principaux de la série "Plus Belle la Vie" | 21 ▶ Philippe Bas, l'interprète principal de la série "Profilage" | 22 ▶ Le réalisateur Yves Boisset et le comédien Philippe Caroit



15



16

© Valérie Guillermo

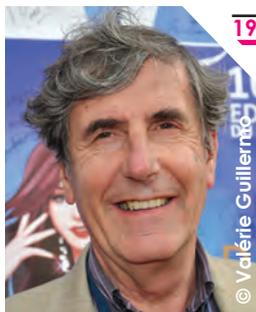


17

© Valérie Guillermo



18



19

© Valérie Guillermo



20



21



22



23



24



25



26



27



29



28

23 ▶ La comédienne Lola Dewaere, fille de Patrick Dewaere, et le réalisateur Yves Boisset observant le paysage depuis la table d'orientation installée sur le Front de Mer du Grau d'Agde | 24 ▶ Le réalisateur Jean-Pierre Mocky, qui était venu tourner son "Bénévole" en 2005 sur Agde, est revenu pour fêter les 10 ans de la Commission Locale du Film | 25 ▶ La comédienne Barbara Cabrita, en compagnie du réalisateur de "La cage dorée" Ruben Alves | 26 ▶ Le réalisateur Charles Nemes, venu présenter "Hôtel Normandy" | 27 ▶ Laurent Ournac, Xavier Guérineau, Aurélie Konaté et Thierry Heckendorn, de "Camping Paradis", ont fait le buzz lors de leur venue. | 28 ▶ Laurent Ournac, en pleine dédicace, a été assailli par des fans lors de la montée des marches | 29 ▶ Dégustation de "Pointus" au Grau d'Agde samedi 29 juin. Pour beaucoup de personnalités, une découverte goûtée et appréciée !



30



© Valérie Guillermo

31



32



33



34



35



36



39



37



38



40

| 30 ▶ Les lauréats du Trophée "Ticky Holgado" sur le bouldrome du Vieux Port | 31 ▶ Le comédien Jean-Claude Dreyfus | 32 ▶ Yves Afonso, "une gueule" du cinéma français, dont le physique a souvent été comparé à celui de Jean-Paul Belmondo | 33 ▶ Le réalisateur Nick Quinn en compagnie de la comédienne Julie Ferrier | 34 ▶ La comédienne Catherine Alric | 35 ▶ Le réalisateur Serge Korber | 36 ▶ L'acteur Jean-Pierre Castaldi | 37 ▶ Le comédien Avy Marciano | 38 ▶ Le comédien Julien Cafaro | 39 ▶ L'actrice Astrid Veillon présente pour la projection "D'un prince (presque) charmant", film de Philippe Lellouche | 40 ▶ Claude Esclatine, Directeur Général Adjoint de France Télévisions et Pascale Quentin de TV5 | 41 ▶ Photo de famille sur les planches du Front de Mer, au Grau | 42 ▶ L'équipe d'"Une famille formidable", dont un épisode inédit a été diffusé | 43 ▶ Le comédien et réalisateur Philippe Lellouche | 44 ▶ Le comédien Michel La Rosa en compagnie



41



42



43



44



45



46

PALMARÈS 2013

[SUPER TOP DES COURTS

"Alter Ego" de Cédric Prévost

[TOP DES COURTS

GRAND PRIX DU PUBLIC

"La Mort ne raconte pas d'histoire"
de Chris Schepard

MENTIONS SPÉCIALES DU JURY

"Fumer Tue" de Antoine Delelis
et

"La Mort ne raconte pas d'histoire"
de Chris Schepard

PRIX SPÉCIAL DU JURY

"A peu de chose près"
de Jérôme Bernard

GRAND PRIX DU JURY

"Désolée pour hier soir"
de Hortense Géline



47



48



49

de Miss France 2005, Cindy Fabre | 45 ► Chaque jour, les invités du Festival étaient en direct sur Radio One FM depuis le Moda Café sur l'Esplanade Pierre Racine | 46 ► Les membres du jury en compagnie des lauréats de l'édition 2013 du "Top des Courts" | 47 et 48 ► La comédienne Isabel Otero et le comédien Daniel Mesguich ont co-présidé le jury du "Top des Courts" | 49 ► Les membres du jury du "Super Top des Courts", composés de spectateurs



JEAN-PAUL ROUVE

en tournage sur Agde



Jeudi 20 juin dernier, des employés de la Mairie passent comme chaque soir les portes de l'établissement pour partir. Parmi eux, une fête connue... Reconnue même du grand public, puisqu'il s'agit de... Jean-Paul Rouve. L'acteur français, révélé par la troupe comique des Robins des Bois, est venu en effet sur Agde le temps d'un tournage. Répondant à l'invitation de son ami, le réalisateur Yacine Sersar, il a interprété le rôle principal de son nouveau court métrage. Ce n'est pas seulement par amitié que l'acteur a répondu favorablement, mais aussi parce que *"le scénario l'a emballé"* et qu'il *"affectionne particulièrement votre région"* dans laquelle il envisage d'ailleurs de venir s'installer.

Durant trois jours donc, l'équipe du film *"La Queue"*, dont l'action principale se déroule dans un hypermarché, a tourné différentes scènes du film sur le territoire agathois : devant l'Hôtel de Ville Mirabel, dans la rue Brescou prolongée, mais surtout à l'intérieur d'Intermarché. L'ensemble des acteurs, des figurants et des techniciens a été chaleureusement accueilli par le Directeur Stéphane Danneels et son adjoint Thierry Calvet, lequel a assuré les fermetures tardives de l'établissement. Car en effet, c'est en dehors des heures d'ouverture, soit entre 21h et 4h du matin, que Yacine Sersar a réalisé son film !



Du côté de l'histoire du court métrage, celle-ci se déroule donc dans "un supermarché bondé de monde. Là, un jeune homme (Jean-Paul Rouve) attend tranquillement son passage à la caisse. Au moment où il s'apprête à déposer ses courses sur le tapis, une jeune femme n'ayant qu'un seul article lui demande si elle peut passer devant lui. Le jeune homme accepte courtoisement mais les personnes placées derrière lui, lui en font le reproche. Un enchaînement de comportements et de situations incongrues vont très vite transformer cette situation quotidienne en enfer de la vie moderne..."

Yacine Sersar, réalisateur primé en 2007 au Festival des "Hérault du Cinéma" pour son court métrage "Tous les matins d'Yvette", avait ce projet de tournage en tête depuis plusieurs années. Après avoir peaufiné son scénario, il a réussi à trouver un producteur pour le soutenir. Son projet a été également remarqué au niveau régional puisqu'il a obtenu une subvention de la Commission Régionale du Film Languedoc-Roussillon. De son côté, la Commission Locale Hérault Méditerranée lui a apporté toute l'aide logistique nécessaire. Actuellement en cours de montage, le film sera projeté en avant-première au Palais des Congrès du Cap d'Agde.



césars 2013

Un Agathois césarisé

Serge Rouquairol est né et a grandi à Agde. Après des études de monteur-son à l'Ecole Supérieure de l'AudioVisuel de Toulouse, il travaille depuis quelques années comme ingénieur du son sur des téléfilms et des longs métrages. En 2012, il partage avec Germain Boulay le montage son du film "Cloclo", réalisé par Florent Emilio Siri. Sur ce film, le challenge du son consistait à traverser les années 60 jusqu'aux années 80, en

retrouvant des ambiances d'époque, en ré-enregistrant des éléments de ces trois décennies (véhicules, appareils photos...), et en travaillant le mixage des musiques (la plupart alors mono) aux formats actuels 5.1. Tout ce travail a porté ces fruits car toute l'équipe "son" du film a obtenu le César 2013 du "Meilleur son". Un grand bravo à eux pour cette belle récompense !



du menu De La rentrée

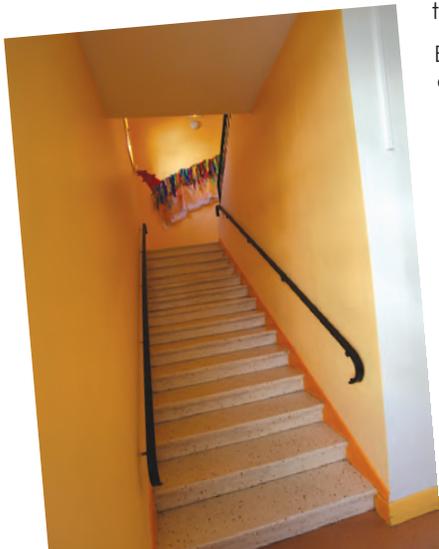
Mardi 3 septembre, le grand jour pour 2011 petits Agathois. Ils ont été en effet 705 en section maternelle et 1 306 en section élémentaire à faire leur rentrée dans l'un des 14 établissements publics de la commune. Un rendez-vous annuel incontournable auquel avait pris part une large délégation d'élus et de représentants de la Ville, au premier rang desquels le Maire d'Agde, qui a fait le tour des différents établissements, afin de saluer les élèves et les équipes pédagogiques. L'occasion également de se rendre compte de visu des aménagements réalisés durant l'été et de faire le point sur ceux à venir. Et qui dit nouvelle rentrée dit bien évidemment nouveautés. En la matière, vous trouverez, dans ce dossier, tout ce qu'il faut savoir pour passer une bonne année scolaire.



Des travaux d'embellissement

Comme chaque été, la Ville a profité de la fermeture des établissements pour y effectuer des travaux d'amélioration, afin que tout soit fin prêt pour la rentrée. Une grande partie d'entre eux a d'ailleurs été réalisé par les agents des services Techniques, notamment en ce qui concerne les peintures (bancs, panneaux d'affichage, portails et marquage de jeux au sol).

Cette année, c'est à l'**école Anatole France** que le changement le plus spectaculaire est intervenu puisqu'une bonne partie du mur de clôture, côté rue du 11 Novembre, a été supprimée afin de retrouver le basalte et la hauteur originelle, ce qui a permis d'ouvrir l'établissement sur la cité. Pour autant, la sécurité des enfants a été assurée par l'ajout de grilles ferronnées, qui ont été installées en lieu et place des parpaings enlevés. L'école a également bénéficié de mises en peinture, de l'installation d'une connexion internet et de la pose d'un support dans la nouvelle salle de vidéoprojection. Comme six autres établissements de la ville, elle s'est vue doter d'un nouveau matériel informatique (au total, ce sont 9 PC plus 1 écran plat qui ont été installés).



Du côté de l'école maternelle Jules Verne, les changements portent sur le renouvellement du revêtement de sol du tunnel d'accès menant à l'une des classes, la réfections des toilettes intérieures côté garçons (peintures, cloisons séparatives et luminaires) et le remplacement d'un vidéophone, d'un store intérieur ainsi que d'une porte extérieure en bois par un modèle alu. Il faudra attendre les vacances de Toussaint pour que la boucle soit définitivement bouclée avec la réalisation d'un brise vue en matériau composite sur le mur de clôture de la cour, du côté du chemin menant au Musée de l'Ephèbe. Côté élémentaire, une alarme a été remplacée ainsi qu'une caméra de vidéosurveillance. En la matière, deux autres établissements ont été équipés : Jacques Prévert (pose d'1 caméra sur le parvis) et Marie Curie (pose de 2 caméras).

Par ailleurs, trois écoles ont bénéficié de reprises de peintures : Frédéric Bazille (mur de clôture de la cour), Jules Ferry (1 classe plus le soubassement de la salle des enseignants) et **Marie Curie** (1 classe plus la **cage d'escalier** menant à l'étage).

Au Littoral, un cheminement piétonnier a été créé afin de relier le groupe scolaire au Centre Aquatique. Sur le Groupe Scolaire Victor Hugo, au Grau d'Agde, le sol de la cour a été refait côté maternel, tandis que la section élémentaire de l'établissement a bénéficié de la pose de bancs en matériau composite dans la cour et du remplacement des protections autour des poteaux du préau.

A l'école Jean Moulin, un mur de clôture avec grille type Beckaert a été réalisé côté cour intérieure, un placard aménagé au niveau du restaurant scolaire et des cloisons séparatives installées dans les toilettes des garçons.

Enfin, du côté de la section élémentaire du **Groupe Albert Camus**, le vidéophone a été remplacé, le renouvellement des menuiseries s'est poursuivi au niveau du patio et l'**enseigne en relief** a été changée.



DES DÉMARCHES simplifiées

Afin de faciliter la rentrée aux parents, la Direction de l'Éducation a mis en œuvre tout un ensemble de mesures. Ainsi, outre la reconduction d'une amplitude horaire élargie de l'ouverture des services de la Direction de l'Éducation durant deux semaines, du 26 août au 6 septembre, les familles se sont vues relancer par SMS afin de leur rappeler les démarches d'inscription à faire pour la restauration scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire.



Le lancement de l'espace famille sur le site internet de la Ville permettra également aux parents, après avoir ouvert un compte, de payer directement en ligne leurs factures de restauration scolaire mais aussi, et c'est la nouveauté de cette rentrée, leurs factures ALAE. Il suffit de se rendre pour cela sur www.ville-agde.espace-famille.net

Enfin, toujours par internet, il est désormais possible de décommander un repas au restaurant scolaire 72 heures avant le jour de consommation.



Restauration scolaire Une baisse de 5 % du prix des repas

Un nouveau prestataire a fait sa rentrée dans les restaurants scolaires de la Ville. Il s'agit de la société SHCB, qui remplace donc la société SOGERES pour les 6 ans à venir. Les plus de la société SHCB :

- ▮ Fabrication des repas à J-1 et à J-3 pour le lundi
- ▮ Achat de produits "locaux"
- ▮ Qualité des produits : viande bovine française de type "Race à Viande", utilisation de poisson labellisé MSC (c'est-à-dire issu de la pêche durable)
- ▮ Création d'un atelier pâtisserie...

Du côté des tarifs, cette rentrée est également placée sous le signe des économies pour les parents, avec une baisse de 5% du prix du repas qui s'échelonne, en fonction du quotient familial, de 17 centimes d'euros à 3,54 euros. D'ailleurs, afin que cette baisse ait un réel impact sur le porte-monnaie des familles, le barème du quotient familial n'a pas été modifié.

Quotient familial mensuel	Tarif
Inférieur à 151,99 €	0,17 €
De 152 € à 220,99 €	0,78 €
De 221 € à 249,99 €	1,37 €
De 250 € à 272,99 €	1,95 €
De 273 € à 340,99 €	2,35 €
De 341 € à 501,99 €	2,74 €
De 502 € à 603,99 €	3,13 €
Supérieur ou égal à 604 €	3,54 €
Majoration pour repas non prévu	0,50 €
Tarif repas enfant hors commune	3,72 €
Tarif repas enfant occasionnel	5,21 €
Tarif repas enseignant	5,00 €



À l'exception des horaires particuliers qui avaient été mis en place pour la période du 28 août au 6 septembre par la Direction de l'Éducation, afin de faciliter les inscriptions, les horaires 2013-2014 de la permanence SHCB au sein de la Direction en période scolaire sont les suivants : le lundi, le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h20 à 16h30 ainsi que le mercredi et le vendredi de 9h00 à 12h00.

Durant les vacances scolaires, la permanence SHCB aura lieu tous les matins à la Cuisine Centrale (rue du Mont St-Loup, face à M. Bricolage).



PÉRISCOLAIRE : ce qu'il faut retenir

Les accueils périscolaires maternels et élémentaires bénéficient du label ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole) décerné par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Ils sont ouverts de 7h30 à 8h20 le matin et s'échelonnent sur deux tranches horaires le soir : 16h30-18h00 et 18h00-18h30. Sauf pour les études surveillées en élémentaire, ces accueils sont payants. Leur tarification, qui n'a pas changé cette année encore, s'échelonne de 42 centimes d'euros à 2,50 euros.

TARIFS	Accueil du matin 7h30-8h20	Accueil du soir 1 ^{ère} tranche horaire 16h30-18h00	Accueil du soir 2 ^{ème} tranche horaire 18h00-18h30
En maternelle	0,42 euro	0,42 euro	2, 50 euros
	Accueil du matin 7h30-8h20	Etudes surveillées 16h30-17h30	Accueil du soir 17h30-18h30
En élémentaire	0, 42 euro	Gratuit	0, 42 euro

Attention !

L'accueil des enfants sur l'un de ces différents temps, implique d'avoir préalablement procédé à leurs inscriptions pour lesquelles un document est obligatoire (fiche sanitaire de liaison remplie à partir du carnet de santé). Ce document est téléchargeable sur Internet à partir du site de la Ville.

A noter

Le paiement s'effectue, comme pour la cantine, sur facture et à chaque fin de semestre.



TRANSPORTS SCOLAIRES

5 circuits de ramassage en élémentaire

Pour les parents qui ne peuvent pas déposer leurs enfants à l'école, il existe, sur Agde, cinq circuits de ramassage desservant les établissements élémentaires. Un plan de chacun de ces circuits, avec les arrêts de bus matérialisés, est disponible à la Direction de l'Éducation et consultable sur le site internet de la Ville d'Agde.

Ces 5 circuits se nomment respectivement :

- Loubatières - Capiscol
- Les Cayrets - Notre-Dame
- Le Cap d'Agde
- La Tamarissière
- Ecole du Littoral et retour Le Grau d'Agde.



A noter

les horaires de desserte des établissements de l'enseignement secondaire sont également disponibles.

Le calendrier des vacances scolaires

Toussaint
du samedi 19 octobre
au lundi 4 novembre 2013

Noël
du samedi 21 décembre 2013
au lundi 6 janvier 2014

Hiver
du samedi 1^{er} mars
au lundi 17 mars 2014

Printemps
du samedi 26 avril
au lundi 12 mai 2014

Été
samedi 5 juillet 2014

Rattrapage des journées vaquées

La journée
du lundi 2 septembre 2013
sera rattrapée

le mercredi 11 juin 2014.

Quant à la journée
du vendredi 30 mai 2014,
lendemain de l'Ascension,
elle sera rattrapée

le mercredi 28 mai 2014.



Bienvenue aux deux nouvelles directrices

Madame Carole GIRONIS quitte la direction de l'école élémentaire Anatole France pour remplacer Madame **Laure BENTIVEGNA**, sur le Groupe Scolaire du Littoral, cette dernière prenant de nouvelles fonctions à Sète, en tant que formatrice à l'Education Nationale. Elle est remplacée par Madame **Caroline CERRUTI**, qui était déjà enseignante sur l'école Anatole France.

La caisse des écoles : en faveur des enfants

Instituées par la loi du 10 avril 1867 relative à l'organisation de l'enseignement primaire, les Caisses des Ecoles avaient initialement pour rôle de grouper autour des écoles publiques les personnes désireuses de contribuer au développement de l'instruction primaire, à stimuler la fréquentation des écoles par des récompenses aux bons élèves et des secours aux enfants des familles indigentes. Avec le temps, leur champ d'action s'est développé et élargi à des activités telles que la gestion des cantines scolaires, les garderies, les colonies de vacances ou encore les activités sportives périscolaires. D'abord créées à titre facultatif, les Caisses des Ecoles constituent des établissements publics communaux à caractère obligatoire dont l'activité est strictement limitée aux usagers des écoles publiques (loi du 28 mars 1882).

Sur Agde, la Caisse des Ecoles prend en charge :

- [**Les activités sportives** autres que celles de la Direction des Sports, proposées pendant le temps scolaire.
- [L'activité **transports** pendant le temps scolaire.
- [**Les classes transplantées.**
- [**Les fournitures de jouets** pour les maternelles.
- [**Les fournitures scolaires.**
- [**Les consommations de fluides et réseaux** (chauffage, eau, électricité, téléphone, internet).
- [Les petits travaux de **maintenance.**
- [**Les spectacles et concerts musicaux** proposés pendant le temps scolaire.

Elle subventionne aussi des projets pédagogiques portés par les directions d'école.

“emBonne Fortune, entre mer et volcan”

Une exposition archéologique et virtuelle
à découvrir dès le 9 novembre !



Situé à quelques dizaines de mètres
au nord-ouest du Musée de l'Éphèbe,
le site archéologique d'Embonne
domine la mer et fut témoin, durant l'Antiquité,
de l'intense activité économique maritime
autour d'Agde. Dès le II^{ème} siècle avant J.-C.,
un habitat rural s'y développa
grâce aux carrières de basalte,
avant de devenir, sous l'Empire romain,
une villa prospère... rejoignant ainsi
les quelques domaines viticoles
qui parsemaient le territoire de la cité.

Du 9 novembre au 27 avril 2014,
l'exposition présentée au Musée
de l'Ephèbe et d'Archéologie
sous-marine propose, à travers
les collections du site d'Embonne,
de retracer la vie quotidienne
en Agde au I^{er} siècle de notre ère :
contexte géographique,
échanges, productions
et commerces, vie publique
et vie privée des propriétaires.

Des reconstitutions vidéos et 3D
vous permettront de découvrir,
sur un territoire situé entre mer,
fleuve et volcan, l'organisation
du maillage rural jusqu'à l'implantation
de la villa, mais aussi de parcourir
l'architecture de la villa romaine
et d'observer la vie foisonnante
d'une rue marchande d'Agathé.

Du 9 novembre 2013
au 27 avril 2014,
aux heures d'ouverture du Musée

Tout public

Tarif d'entrée en vigueur des collections

Vernissage

le vendredi 8 novembre 2013 à 18h

UNE BELLE SAISON CULTURELLE

La preuve par 10 !



théâtre

////////////////////////////////////

Après une 11^{ème} édition, qui s'est jouée à guichet fermé - ou presque - à chaque représentation, le rideau s'est levé sur la nouvelle Saison Culturelle le 15 octobre dernier. Une Saison qui s'est enrichi cette année d'un site internet dédié, afin de vous permettre de retrouver aisément toute l'actualité des dix spectacles proposés. Si, pour cette 12^{ème} édition, le théâtre tiendra encore le haut de l'affiche, vous pourrez également découvrir, en famille, trois spectacles pour le moins étonnants, qui ont tous été plébiscités par la critique et plusieurs fois récompensés. De quoi rire, vibrer, s'émouvoir... et ce, sans modération, que l'on ait 7 ou 77 ans !

////////////////////////////////////

OCCUPE-TOI D'AMÉLIE ! DE GEORGES FEYDEAU

Mardi 15 octobre 2013 à 21h

Amélie Pochet, ex-femme de chambre chez la Comtesse de Prémilly, est désormais une cocotte entretenue par Etienne de Milledieu. Celui-ci demande à son meilleur ami, Marcel Courbois, de prendre soin d'Amélie en son absence. C'est alors que Marcel reçoit la visite de son parrain, venu lui remettre son héritage, à condition qu'il se marie... Incidents, mensonges, quiproquos, catastrophes vont se succéder car il est impossible de "s'occuper d'Amélie" ! Amélie vit sa vie comme elle l'entend, toute en gaieté et insouciance...

[Pierre Laville nous fait redécouvrir la pièce dans sa version première, plus courte, plus piquante. Et on rit ferme !

Télérama

[Un Feydeau divertissant, aussi léger qu'une crème fouettée avec les pétillants Hélène de Fougerolles et Bruno Putzulu.

Le Figaro

[Courez vous occuper de cette adorable Amélie, vous passerez une soirée délicieuse.

Pariscope

**Nouvelle version
et mise en scène
Pierre Laville**

Avec
Hélène de Fougerolles
Bruno Putzulu
Luis Rego
Serge Ridoux
Jean-Christophe Bouvet
Stéphane Roux
Julia Duchaussoy
Jean-Christophe Barc
Antoine Courtray
Constance Chaperon

Production
Théâtre
de la Michodière /
Atelier Théâtre Actuel



© PixelPro / Serge Carrifié

THÉÂTRE

Le Journal D'anne Frank D'eric-emmanuel schmitt

Samedi 9 novembre 2013 à 21h

1945. Otto Frank, revenu des camps, attend tous les jours ses deux filles sur le quai de la gare d'Amsterdam. Lorsqu'on lui apprend qu'Anne et Margot ne reviendront pas, il ose ouvrir le journal intime de la cadette, Anne, et découvre avec stupeur qu'il ne connaissait pas vraiment sa fille. Racontée par l'adolescente, l'étrange clandestinité qui enferma neuf personnes, trois familles, si différentes, dans l'annexe de son entreprise, devient drôle, piquante, avec ses moments de crainte mais aussi de joie. A la grande surprise de son père, Anne est plus profonde, plus spirituelle, plus sexuée aussi qu'il ne la croyait. Et parfois plus révoltée... L'histoire d'amour entre un père et sa fille continue.

[Eric-Emmanuel Schmitt signe là une œuvre attachante et subtile, émouvante et forte. Mise en scène sobre et efficace de Steve Suissa qui a réuni une belle et imposante distribution où l'on découvre la jeune Roxane Durán, sensible et vraie, pour incarner Anne Frank, et dans laquelle on retrouve un Francis Huster, totalement impliqué dans ce rôle de père qu'il est visiblement ému de tenir.

André Lafargue - Aujourd'hui en France

[Cette pièce, bouleversante et vraie comme son héroïne, contribue à étendre encore plus le rayonnement et la mémoire d'Anne Frank.

Claire Lesegretain - La Croix

[On rit, on pleure, on n'oublie pas. Les jeunes peuvent comprendre, tout en se divertissant, les pages noires de l'Histoire.

Armelle Héliot - Figaro

D'après
Le Journal d'Anne Frank,
avec la permission
du Fonds Anne Frank (Bâle)

Création mondiale
Mise en scène
Steve Suissa assisté
de Céline Billès-Izac

Avec, par ordre
d'entrée en scène

Francis Huster
Gaïa Weiss
Roxane Durán
Odile Cohen
Katia Miran
Charlotte Kady
Yann Babillee-Keogh
Bertrand Usclat
Yann Goven

Production
Nouvelle Scène /
Théâtres Parisiens Associés /
Théâtre Rive Gauche



© Arnaud Baumann

JAZZ

Eric Le Lann Trio I remember Chet Vendredi 15 novembre 2013 à 21h

Avec
Eric Le Lann, trompette
Nelson Veras, guitare
Gildas Boclé, contrebasse

Production
Karavane Productions

["Le 13 mai 2013, cela a fait 25 ans que Chet Baker nous a quittés. Les mots d'Eric Le Lann pour décrire Chet Baker, dont il fut l'ami pendant près de 10 ans, témoignent de son admiration envers ce légendaire trompettiste avec lequel il a eu l'occasion de jouer pendant les années 80. Après s'être essayé à tous les styles, du jazz fusion à la variété française, Le Lann revient ici à un jazz plus classique et d'une grande sincérité, s'inspirant de la pureté et de la fragilité du jeu de Chet Baker, comme un retour aux sources du jazz et de la trompette".

Abeille Musique.com

[Le Lann, chaque fois qu'il joue à Paris, mobilise un public qui fait sa musique être. Il est le dernier romantique du jazz... Sonorité de pêche, équilibre d'invention, autant l'album est impeccable, autant

la prestation en club, irremplaçable... Sans chichis, sans concept, sans cinquième piston : dans la vérité. Celle du phrasé, des notes soutenues, de la mélodie. Pour une fois que la musique respire...

Francis Marmande - Le Monde
à propos du concert Eric Le Lann Tribute to Chet, au Sunset, à Paris, le 16 mars 2013

[Eric Le Lann est le trompettiste français le plus accompli de l'heure. Luminosité du phrasé, capacité d'invention troublante, éclat de la sonorité, le musicien breton se montre actuellement à son zénith.

Pascal Anquetil - Jazzman

[Eric Le Lann est le trompettiste français le plus génialement écorchés... il est unique. Et sublime.

Le Monde de la Musique





spectacle découverte

THÉÂTRE VISUEL

TOUT PUBLIC | DÈS 6 ans

Imagine-toi
UN CLOWN-MIME-SHOW
de Julien Cottereau
Mardi 26 novembre
2013 à 21h

Molière 2007
de la révélation
théâtrale masculine
Prix SACD 2008
Mise en scène
Erwan Daouphars
Avec
Julien Cottereau
Production
Little One
et Temal Productions

Une goutte d'eau qui tombe, des pas qui s'approchent et ça commence ! Entre sifflements et inquiétants borborygmes, un personnage physique incertain, à la croisée d'un Buster Keaton, d'un Pierrot lunaire et d'un Pinocchio, surgit sur scène. Personnage absurde, tendre et naïf, habillé de pantalons trop courts et coiffé d'un drôle de chapeau, ce garçon à tout faire commence à balayer la scène quand il découvre qu'il est observé... Sans décor ni accessoire, simplement avec un immense talent de mime bruiteur, il fait naître un monde de monstres et de princesses, un univers de tendresse et d'émotion avec grâce et simplicité.

[Sans l'appui d'aucune parole, sa partition spectaculaire, compréhensible au quart de croche, se révèle d'une finesse extrême, tant du point de vue de l'invention des bruits que du rythme corporel.

Rosita Boisseau - Le Monde

[Danseur fou, marionnette sans fil, martien en lévitation, parfois le clown s'évade pour un ailleurs qui nous échappe et nous subjugue.

Philippe Chevilly - Les Echos

[Bouleversant, fantastique, délirant, jamais vu, inouï, inégalable, hilarant, élégant, unique, merveilleux, féérique, brillant, drôle... C'est la langue française elle-même qui s'avoue vaincue devant le phénomène Julien Cottereau.

Rappels



spectacle découverte

THÉÂTRE VISUEL

TOUT PUBLIC | DÈS 8 ans

Boris Bronski de et par Meik
Vendredi 13 décembre
2013 à 21h

Boris Bronski est un spectacle fascinant de jeux de masques dotés de vie grâce à l'interprétation brillante de Meik. En fin observateur amusé de nos comportements quotidiens, l'artiste allemand incarne une série de personnages naïfs aux prises avec les travers mesquins et inattendus de la vie. Sa silhouette passe-partout est affublée de masques qui, pourtant figés, parcourent la gamme complète des expressions (étonnement, peur, colère, joie, tendresse...) par la seule science des gestes et des mouvements du corps. Avec quelques accessoires comme une valise, une échelle ou une canne, Meik crée un monde burlesque aux multiples personnages où gags et acrobaties s'enchaînent à un rythme frénétique irrésistible.

Auteur et interprète
Metteur en scène
Créateur et réalisateur
des masques
Michael Aufenfehn
(dit Meik)

Production
AACCES

[Humour sans paroles tout en finesse. Quel fou rire !

France Culture

[Poétique, loufoque, hilarant, effrayant, en un mot, clownesque, Boris Bronski visite tous les registres du spectacle vivant.

L'Est-Eclair

spectacle découverte

THÉÂTRE VISUEL

tout PUBLIC | dès 6 ans

MÉLANGE 2 TEMPS DES BP ZOOM

Mardi 28 janvier
2014 à 21h

Pour ses 20 ans, BP Zoom offre un spectacle anniversaire, Mélange 2 Temps, véritable florilège poético-burlesco-clownesque.

Duo épique, Mister B. et Mister P. sont deux personnages intemporels, deux énergumènes qui adorent se détester. Le premier est autoritaire et raisonnable tandis que le second est lunaire et maladroit. Tout les oppose, sauf cette fragilité commune et cette grâce qui touche au cœur et chatouille les zygomatiques.

[Le burlesque rencontre le poétique, comme toujours. Il s'y passe tant de petites choses : des rêves qui filent comme des bulles de savon. C'est vraiment drôle !

Stéphanie Barioz - Télérama Sortir

[Il y a du Buster Keaton matiné de "Tati-Groucho-Marxésé"... un pur moment de théâtre clownesque.

Arts de la piste

[... même l'installation d'un simple micro tourne au délire.

Télérama

[On rit de bout en bout.

Le Dauphiné libéré

Prix du meilleur spectacle étranger / Buenos Aires - 2009
1^{er} Prix international Clown festival / Barcelone - 2000
Prix spécial du jury Performances d'acteur / Cannes - 1998
1^{er} Prix international Comedy Arts Festival / Mœurs - 1997
De et par Bernie Collins
Philippe Martz
Production Temal Productions



THÉÂTRE

Riviera

D'EMMANUEL ROBERT-ESPALIEU

Jeudi 6 février 2014 à 21h

Fréhel. Une des plus grandes chanteuses de la période d'entre-deux-guerres. Elle est belle, adulée tant pour sa voix que pour ses chansons : La Java bleue, Tel qu'il est...

Dans Riviera, Fréhel apparaît, durant ses derniers jours, prématurément vieillie par l'alcool et les excès. Elle s'offre un dernier tête-à-tête avec une ombre tout droit sortie de son passé : son grand amour, Maurice Chevalier, dont elle attendra jusqu'au bout qu'il l'emmène au soleil, sur la Riviera.

Qui d'autre que Myriam Boyer pouvait donner corps et âme à cette artiste qui chanta si bien le Paris populaire et miséreux, tant prisé par le monde du cinéma ?

[Tout repose sur Myriam Boyer, en entente profonde avec ses partenaires et dotée d'une finesse, d'une vérité qui déchirent le cœur. Une immense artiste.

Armelle Héliot - Le Figaro

Mise en scène
Gérard Gelas
assisté d'Arny Berry

Avec
Myriam Boyer
Clément Rouault
Laure Vallès

Production
Théâtre du Chêne Noir /
Ciné 9 Productions /
Théâtres Parisiens Associés /
Atelier Théâtre Actuel

[Amour, solitude, alcool, vieillesse : toute une vie, que Myriam Boyer incarne avec une humanité profonde. Et quand elle chante avec sa voix grave et légèrement éraillée, elle en dit beaucoup sur le bonheur et le malheur d'aimer.

Sylviane Bernard-Gresh - Télérama Sortir

[Avec un simple jeu de cloisons, de lumières et de sons qui transportent le spectateur dans des univers différents, Gérard Gelas, porté par l'assurance de sa distribution, s'est investi dans une mise en scène inventive et visuelle.

Noëlle Réal - AVIG news.com





© Bernard Richebé

François Pignon est de retour ! Et cette fois, il apparaît sous les traits d'un chômeur de longue date, sans un sou en poche et délaissé par ses proches... Une histoire dramatique direz-vous ? Eh bien non, car François Pignon a décidé de ne pas se laisser abattre et de trouver LA solution qui mettra un terme à ses problèmes. Son idée lumineuse : simuler un contrôle fiscal ! Quoi de mieux pour donner l'impression qu'il dissimule quelque chose et, par la même occasion, devenir quelqu'un d'important...

[C'est drôle, enlevé, jamais méchant, pas vulgaire non plus

Fabienne Pascaud - Télérama

[Francis Veber a écrit une très jolie fable. Evitant d'aller chercher le rire par des effets comiques, sa pièce est une véritable comédie de mœurs. La caricature est là, mais très finement dessinée.

Marie-Céline Nivière - Pariscope

[Il y a de la farce mais aussi de la folie dans Cher Trésor, jusqu'à des moments franchement délirants qui décuplent l'énergie des interprètes et ravissent le public. Mais il y a aussi un registre plus doux, des rires, des sourires et un brin de fantaisie qui sied à merveille à Gérard Jugnot.

Armelle Héliot - Le Figaro

théâtre

CHER TRÉSOR DE FRANCIS VEBER

**Jeudi 20 février
2014 à 21h**

Mise en scène
Francis Veber

Avec
Gérard Jugnot
Alexandra Vandernoot
Michèle Garcia
Eric Le Roch
Philippe Beglia
Irina Ninova
Claude Brécourt
(distribution sous réserve)

Production
Pascal Legros
Productions /
Théâtre des Nouveautés /
Malec Production /
Théâtres Parisiens
Associés

théâtre

L'Étudiante et Monsieur Henri

d'Ivan Calbérac

Vendredi 4 avril 2014 à 21h

**Coup de cœur du Palmarès
du Théâtre 2013**

Mise en scène
José Paul assisté
d'Emmanuelle Tachaires

Avec
Roger Dumas
Lysiane Meis
Sébastien Castro
Claudia Dimier
Production
Pascal Legros Productions /
Théâtre de Paris /
Mandarin Cinéma /
Théâtres Parisiens Associés



© Bernard Richebé

L'arrivée d'une jeune colocataire chez Monsieur Henri, septuagénaire bougon et solitaire, va complètement bouleverser l'équilibre familial. Une comédie décapante sur les ingérences familiales, les hérédités lourdes à assumer et la difficulté de concilier les grands rêves d'une vie avec les petits arrangements quotidiens que chacun fait avec sa conscience... Que ce soit à 20 ans, 40 ans ou presque 80 !

[D'où vient qu'on prenne tant de plaisir ? Du malicieux pétilllement des dialogues. De la justesse des interprètes adroitement dirigés par José Paul. Magnifique prestation de Roger Dumas, grande figure du théâtre et du cinéma, pour qui ce rôle de vieillard misanthrope est une apothéose.

Jacques Nerson - Le Nouvel Observateur

[Un petit bijou ! [...] Dans un décor magnifique d'Edouard Laug, nous découvrons une étude de mœurs finement ciselée.

Marie-Céline Nivière - Pariscope

[La comédie de la rentrée ! Une tornade de rire s'est abattue sur le Petit Théâtre de Paris. [...] On adore.

Danièle Attali - Le Journal du dimanche



THÉÂTRE MUSICAL

TOUT OFFENBACH OU PRESQUE ! Vendredi 11 avril 2014 à 21h

Après le triomphe de "La Vie parisienne", Alain Sachs réunit au grand complet la même troupe époustouflante pour un voyage inoubliable dans l'univers d'Offenbach. L'œuvre du grand compositeur est aussi foisonnante que variée. Aussi Alain Sachs a-t-il pris le parti d'offrir au public un triple plaisir : celui de réentendre les airs les plus connus, de découvrir d'incroyables pépites injustement méconnues et, enfin, de retrouver des artistes virtuoses, inventifs et survoltés. A travers un scénario insolite et novateur, La Belle Hélène croise La Grande Duchesse de Gerolstein, tandis que Les Brigands enlèvent La Fille du Tambour Major, et que La Périchole se perd dans Les Contes d'Hoffman.

[*Tout Offenbach ou presque... est une traversée majestueuse dans l'œuvre du compositeur. Un spectacle complet, créé par un artiste accompli.*

Le Parisien

[*Dans une course folle et délirante, orchestrée par Alain Sachs, ces artistes sont vraiment épatants ! La chorégraphie de Patricia Delon est des plus alertes. Les décors de Lucie Lelong, les costumes de Marie Pawlotsky et les lumières de Laurent Béal sont flamboyants.*

Marie-Céline Nivière - Pariscope

[*La plus gaie et la plus folle des comédies musicales, un pasticcio délirant !*

Albert Algoud - Le Canard enchaîné

Livret et mise en scène
Alain Sachs

Avec

David Alexis
Adrien Biry
Emmanuelle Bougerol
Stéphane Corbin
Thomas Dalle
Noémie Delavennat
Hervé Devolder
Isabelle Fleur
Anna Jouan
Marie-Charlotte Leclair
Marion Lépine
Vanessa Moubarak
Clément Pouillot

Production

Pascal Legros Productions /
Théâtre de Paris /
BA Productions / Carroussel /
Mandarin Cinéma /
Théâtres Parisiens Associés

La saison côté Pratique...

Pour vous abonner, il suffit de choisir au minimum trois spectacles proposés pour la saison 2013-2014. Les avantages de l'abonnement ? Il permet de bénéficier :

- [d'une réduction importante sur le prix des places d'accès aux spectacles,
- [d'une place numérotée, réservée dans les meilleures conditions,
- [d'un tarif réduit billetterie pour les spectacles hors abonnement que vous choisirez ultérieurement.

Où et comment vous abonner

- [durant les périodes d'ouverture de la billetterie.
- [par correspondance, en adressant le formulaire d'abonnement joint au programme de la saison, au service Culturel - Hôtel de Ville - CS 20007 - 34306 Agde Cedex, accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public et des justificatifs en cas de réduction.

Tarifs de l'abonnement

Tarif A : 23 € - **tarif B** : 21 € (carte Mirabelle, comités d'entreprise)
tarif C : 19 € (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)
tarif D : 4 € (- de 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA)

Spectacles découverte : **Imagine-toi / Julien Cottureau, Boris Bronski / Meik, Mélange 2 Temps - tarif A** : 18 € - **tarif B** : 15 € (carte Mirabelle, comités d'entreprise) - **tarif C** : 12 € (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) - **tarif D** : 4 € (- de 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA)

A noter pour tout abonnement d'un enfant ou adolescent à un spectacle découverte, les parents accompagnateurs bénéficient du tarif C.

Locations billetterie

Au guichet du secrétariat du service Culturel, de 10h à 12h et de 14h à 17h, selon le calendrier ci-dessous :

Le Journal d'Anne Frank : jeudi 7, vendredi 8 novembre - **I remember Chet / Eric Le Lann Trio** : jeudi 14, vendredi 15 novembre - **Imagine-toi / Julien Cottureau** : lundi 25, mardi 26 novembre - **Boris Bronski / Meik** : jeudi 12, vendredi 13 décembre - **Mélange 2 Temps / BP Zoom** : lundi 27, mardi 28 janvier - **Riviera** : mercredi 5, jeudi 6 février - **Cher Trésor** : mercredi 19, jeudi 20 février - **L'Etudiante et Monsieur Henri** : jeudi 3, vendredi 4 avril - **Tout Offenbach ou presque 1** : jeudi 10, vendredi 11 avril. Sur place, au Palais des Congrès, une heure avant le début de chaque représentation.

Tarifs de la billetterie

tarif A : 29 € - **tarif B** : 26 € (carte Mirabelle, comités d'entreprise) - **tarif C** : 24 € (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)
tarif D : 6 € (- de 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA)

Spectacles découverte : **Imagine-toi / Julien Cottureau, Boris Bronski / Meik, Mélange 2 Temps - tarif A** : 20 € - **tarif B** : 18 € (carte Mirabelle, comités d'entreprise) - **tarif C** : 15 € (jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) - **tarif D** : 6 € (- de 12 ans, carte Slam pour les mineurs, RSA)

A noter pour tout achat de billet à un spectacle découverte pour un enfant ou un adolescent, les parents accompagnateurs bénéficient du tarif C.

Modes de règlement : Espèces ou chèque libellé à l'ordre du Trésor Public (pas de carte bancaire). Les billets ne sont ni échangés ni repris, sauf en cas d'annulation du spectacle.

du conseil

Retour sur la séance du 21 mai 2013

Finances //

MOTION POUR UN SERVICE D'URGENCE À AGDE

L'hôpital Saint-Loup d'Agde fait partie des Hôpitaux du Bassin de Thau (HBT), qui comprennent les hôpitaux de Sète et d'Agde, ainsi que les maisons de retraite d'Agde, Marseillan et Vias. Entièrement reconstruit et disposant des locaux suffisants et adaptés, il a commencé à fonctionner en 2006, avec des activités limitées et notamment sans accueil d'urgence, au motif de la proximité des urgences de Sète, Béziers et Montpellier. Devant la nécessité d'un accueil avancé, rendu d'autant plus nécessaire en période estivale que la population est multipliée par 10 (250 000 personnes) et que la durée des trajets dépasse largement les 30 mn (norme nationale pour la répartition des services d'urgences sur le territoire), la direction des HBT a organisé, en 2010, une ouverture partielle en journée sur l'hôpital agathois, avec l'affectation de personnels soignants et de deux urgentistes, et ce, sans moyens financiers supplémentaires. Cette antenne avancée permet d'administrer sur place les soins d'urgence qui ne peuvent pas être traités en cabinet médical et surtout d'emmener les malades en toute sécurité vers les

services spécialisés. Aujourd'hui, cet accueil est en tout point conforme à la réglementation des services d'urgences. Or, en décembre 2012, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a donné l'agrément non à Agde mais à la clinique privée Pasteur de Pézenas, clinique située en outre à 15 mn d'une clinique privée déjà titulaire de l'agrément. Ainsi, les résidents agathois, permanents et saisonniers, dont le nombre ne cesse d'augmenter chaque année (+ 1,9 % - chiffres INSEE) et les habitants des communes de Vias, Florensac, Bessan et Marseillan se voient privés de ce service à la population et contraints, après 20 heures et les jours fériés, de continuer à s'adresser, comme aujourd'hui, aux urgences de Sète ou de Béziers, difficilement accessibles l'été.

Cette décision étant inacceptable en termes de santé publique et injuste pour la population concernée, le Maire d'Agde, également Président du conseil de surveillance des HBT, a, conjointement avec la direction des HBT, la Fédération Hospitalière de France (FHF) et l'Association des Médecins Urgentistes de France

(AMUF), déposé un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier. De surcroît, une étude menée sur trois régions aux profils touristiques (Rhône-Alpes, PACA, LR) révèle que la commune d'Agde est la seule ville de plus de 20 000 habitants à ne pas disposer d'un service d'urgence. Ce qui explique certainement que certains soirs, des personnes nécessitant des soins aient tenté d'ouvrir à mains nues les portes automatiques de l'hôpital Saint-Loup.

Le collectif pour la défense de l'hôpital d'Agde propose donc aux conseils municipaux des communes du Pays Agathois de soutenir la motion ainsi présentée, en s'associant à la démarche de recours engagée et en demandant l'attribution de cet agrément, et des ressources qui y sont liées, au service d'accueil des urgences de l'hôpital d'Agde, afin que ce dernier puisse accueillir en toute sécurité les usagers 24 h/24, et ce tout au long de l'année. Une question adoptée **A L'UNANIMITE** par l'ensemble des membres du Conseil Municipal agathois.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

→ allouées par la Ville d'Agde

Dans sa séance du 20 février 2013, le Conseil Municipal avait procédé au vote des subventions ordinaires annuelles attribuées aux associations locales pour l'exercice 2013. C'est aussi **A L'UNANIMITE** que le Conseil a approuvé l'attribution de nouvelles subventions exceptionnelles ou de fonctionnement à 20 associations agathoises.

→ **5 100 euros** de subventions de fonctionnement pour les Amis de Fort Brescou (1 500 euros), le GAMUCA (600 euros) et Le Chat Agathois (3 000 euros).

→ **84 320 euros** de subventions exceptionnelles pour les associations suivantes : **100 euros** à l'Association philatélique

agathoise pour l'achat de matériel pour 2 expositions (lors de Vinocap et Agde au fil du temps) ; **300 euros** pour La Passerelle dans le cadre de l'évolution de leur site internet et l'animation des réseaux sociaux ; **420 euros** à l'Association des Artistes Peintres Agathois pour la mise en place d'animations et d'un concours d'arts plastiques pour les enfants au Grau d'Agde et au Cap d'Agde en avril, juin et juillet 2013 ; **500 euros** à la Gaule Agathoise pour des animations de pêche à la truite organisées au Mail de Rochelongue en avril, mai et septembre 2013 ainsi qu'à la Ligue contre le Cancer pour l'organisation du "Marathon 2 l'espoir" réalisé par Guy Amalfitano en partenariat avec la Ligue ; **1 500 euros** à la Compagnie

les Cabotins pour quatre représentations gratuites de la pièce de théâtre "Le dindon" de Georges Feydeau en mai, juin et septembre 2013 ainsi qu'à l'Escolo daï Sarret pour des travaux d'aménagement intérieur de la Maison Berthelot ; **2 500 euros** à Agde Raid Aventure pour sa participation à la Coupe d'Europe en Slovénie et à la Coupe du Monde en Espagne ; **3 000 euros** à la Compagnie des artistes pour la création d'une comédie, "Opération coquillage", ainsi qu'à NACL pour un partenariat dans le cadre de courses au large en Méditerranée et Atlantique ; **5 000 euros** à Ibis pour des fouilles archéologiques subaquatiques sur le site de la Motte I dans l'Hérault ; **8 000 euros**

à la Compagnie des Objets Trouvés pour la création d'un nouveau spectacle "Un long regard silencieux" et ses représentations en juillet et août 2013 ; **10 000 euros** à Jazzinade pour l'organisation de la 12^{ème} Nuit du Jazz le 6 juillet 2013 au château Laurens ainsi qu'à l'ADENA pour la participation au financement d'un poste d'animateur nature à mi-temps, sur l'année 2013 (suite à une convention) ; **13 000 euros** à ALTL pour l'organisation en juin 2013 des Journées du terroir au château Laurens ; enfin **25 000 euros** au Once Upon A Time Tennis dans le cadre d'un partenariat pour l'organisation de la finale nationale de la OUATT fin juin au Centre International de Tennis.

→ dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

La Ville a programmé des crédits spécifiques, sur l'exercice 2013, à destination des associations ayant répondu à l'appel à projets lancé dans le cadre du CUCS de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Il faut préciser que ces subventions viennent en supplément de celles accordées par l'ACSE, le Conseil Général, la CAF et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, selon les projets.

Les subventions suivantes ont été proposées pour un total de 31 800 euros :

→ **500 euros** à l'ADIL pour le renforcement des permanences d'information au logement ; à Tout Simplement Ensemble pour l'organisation des sorties culturelles pour les femmes et également pour sa participation au concours Ile des machines ; à Dimension 34 pour la création d'une troupe de spectacle Hip Hop ; à l'Athlétic Club des Pays d'Agde pour "Athlez-vous bien" et à la Compagnie les Cabotins pour l'organisation d'un stage de théâtre pour adolescents.

→ **800 euros** à Léo Lagrange pour la prévention du surendettement.

→ **1 000 euros** à la Mission Locale d'Insertion Centre Hérault pour les codes de conduite ; à Génération Music pour la création d'un spectacle théâtral et musical baptisé "culture gitane" ; à Love Flam and Co pour "La roulotte savante... en marche" ; au Mouvement Français du Planning Familial pour l'atelier de prévention des risques sexuels et à l'Imagineire pour le Master class Kajon.

→ **1 500 euros** à Léo Lagrange pour son action "Français, langue d'insertion" et également pour le soutien à la parentalité ; aux Foyers ruraux de l'Hérault pour "Les portes du temps/Canal du Midi" ainsi qu'au COMHA pour ses ateliers créatifs de remobilisation.

→ **2 000 euros** à l'Asso Conseil 34 pour la prévention des risques Internet et à l'Imagineire pour son atelier du patrimoine maritime et fluvial.

→ **13 000 euros** au Centre de Loisirs Jeunes (CLJ) pour l'accueil estival.

DEMANDES DE FINANCEMENTS

Deux demandes de financements ont tour à tour été votées **A L'UNANIMITE**.

→ Suivi des récifs artificiels de la Ville d'Agde

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Agde a installé des récifs artificiels en mer (un site d'immersion qui est en outre considéré comme pilote par la Région Languedoc-Roussillon et bénéficie du soutien du Conseil Général de l'Hérault) avec pour objectif prioritaire de soutenir la pêche locale petits métiers et de gérer durablement les ressources halieutiques. La dernière immersion de modules de différents types, dans l'aire marine protégée de la côte agathoise, date de septembre 2009. Un suivi scientifique sur une période de cinq ans est obligatoire pour ce

type d'aménagement en mer bénéficiant de subventions publiques. Il est effectué au moyen de plongées sous-marines et de pêches expérimentales avec les pêcheurs petits métiers locaux. Mené pendant trois ans, il doit se poursuivre en 2013 sous la coordination de la direction de la gestion du milieu marin de la Ville, qui dispose de plongeurs scientifiques qualifiés, avec l'intervention de pêcheurs professionnels petits métiers et d'autres plongeurs scientifiques. Il doit permettre de décrire la colonisation des récifs artificiels immergés par la faune et la flore depuis leur

immersion, en privilégiant les espèces d'intérêt commercial, de comparer les caractéristiques des zones d'immersion de récifs avec des zones non aménagées, d'évaluer le "comportement" des ouvrages par rapport aux contraintes naturelles (enfouissement, envasement...), de mesurer l'impact de ces immersions sur la pêche professionnelle locale et de formuler des propositions pour de futurs aménagements au moyen de récifs artificiels. La réalisation de ce suivi est estimée à 34 630 euros HT.

→ Réalisation de travaux d'éclairage public

Par délibération en date du 2 juillet 2007, la Ville s'est engagée dans un contrat de Partenariat Public Privé (PPP) pour la conception, la réalisation, le préfinancement, l'exploitation, la gestion et le renouvellement des installations d'éclairage public et la mise en lumière des sites remarquables de la commune. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans le Projet Communal de Développement Durable, qui a défini 14 objectifs à atteindre, et plus particulièrement dans son axe 4 qui vise à réaliser des économies d'énergie par la mise en place d'équipements d'éclairage public moins énergivores.

Dans le cadre du programme travaux préfinancés du contrat de PPP, il reste à engager une année de travaux programmés pour un montant total de 1 062 158,92 euros HT. Au titre de l'année 2013, le montant remboursé par la Ville pour les travaux préfinancés des tranches 1 à 10 s'élève à 501 600 euros HT. Aussi, pour mener à bien ces travaux d'économie d'énergie, le Conseil Municipal a été invité à solliciter le partenariat financier le plus large possible.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU POUR UN POSTE DE CHARGÉ DE MISSION SUR LES POLLUTIONS TOXIQUES ET INDUSTRIELLES DISPERSÉES

La Ville d'Agde a engagé en 2012 une démarche volontariste de lutte contre les pollutions toxiques et diffuses sur l'ensemble de la commune. Le recrutement d'un chargé de mission a permis de débiter les prestations inhérentes à ce dossier. Le 10^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse permet de financer ce poste pour l'année 2013. Le montant prévisionnel de la dépense sur cet exercice est estimé à 37 000 euros.

A L'UNANIMITE, le Conseil a approuvé la demande de participation financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse au financement de ce poste.

aménagement DURABLE DU TERRITOIRE ET TRAVAUX



Acquisition de plusieurs parcelles appartenant au Conseil Général de l'Hérault - Route de Rochelongue

Dans le cadre de l'opération n°4b du POS (élargissement à 22 mètres d'une section de la route de Rochelongue), la Commune avait pris contact avec l'ensemble des propriétaires concernés pour leur proposer une acquisition amiable. Malgré la convention du 29 octobre 2009 relative au transfert de la route départementale RD32 E11 (correspondant à la section située entre le pont de la voie rapide et le rond-point de Rochelongue) dans le domaine public communal, le Conseil Général de l'Hérault était toujours propriétaire de 11 parcelles, situées route de Rochelongue, en zone NC2 du POS et ainsi cadastrées : NC n°0037, en nature de "vignes" et d'une surface de 303 m², NC n°0038, en nature de "terre" et d'une surface de 24 m², NC n°0041, en nature de "terre" et d'une surface de 83 m², NC n°0042, en nature de "vignes" et d'une surface de 132 m², NA n°0043, en nature de "terrain d'agrément" et d'une surface de 480 m², NA n°0044, en nature de "terre" et d'une surface de 131 m², NA n°0062, en nature de "terrain d'agrément" et d'une surface de 207 m², NA n°0063, en nature de "terre" et d'une surface de 147 m², NA n°0066, en nature de "terre" et d'une surface de 118 m², NA n°0069, en nature de "terre" et d'une surface de 20 m², enfin NA n°0070, en nature de "terre" et d'une surface de 304 m².

Par délibération en date du 8 avril 2013, l'assemblée départementale avait accepté le principe de cession à titre gratuit des parcelles ci-indiquées, les frais d'acte notarié étant à la charge de la Commune, conformément à l'article 1593 du code civil. C'est **A L'UNANIMITE** que les membres du Conseil Municipal ont voté l'acquisition à titre gratuit de ces différentes parcelles.

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de dragage de l'embouchure de l'Hérault

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée procède, dans le cadre de sa compétence en matière de gestion raisonnée du littoral, aux travaux de protection de la plage du Grau d'Agde par la mise en place de deux ouvrages de protection et la réalisation d'un rechargement massif de sable. La majeure partie du sable, de 30 000 m³ à 35 000 m³, doit provenir du dragage de l'embouchure de l'Hérault, qui a été réalisé à partir du mois d'octobre. Au titre de l'Arrêté Préfectoral n°2004-II-348 du 3 juin 2004, la Commune est autorisée à effectuer ces travaux de dragage et ce, pour une durée de 10 ans. Afin que la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée réalise ces travaux, il est nécessaire de passer une convention dite de délégation de maîtrise d'ouvrage. Une décision adoptée **A L'UNANIMITE**.

Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux d'assainissement - commune de Tata

Depuis 2009, des accords de coopération décentralisée ont été signés entre la Ville d'Agde et la commune urbaine de Tata au Maroc avec pour objectif principal l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Dans le cadre du volet eau du projet "Agde et Tata unies pour l'enfance", et conformément à l'étude portant sur l'élaboration d'un schéma directeur du réseau d'assainissement des quartiers périphériques du centre de Tata, il convient de réaliser des travaux d'assainissement.

En 2012, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec l'Agence de Développement des Provinces du Sud (Maroc) ainsi qu'une convention financière avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour le financement des travaux. Au vu de la finalisation du projet et du recilage des tranches de travaux, il convient désormais de préciser les modalités de réalisation des prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée qui seront réalisées par l'Agence de Développement des Provinces du Sud, afin de disposer d'un appui opérationnel de qualité qui assure la bonne réalisation de ces travaux. Dans le cadre de la coopération décentralisée, cette agence s'engage donc à réaliser des prestations d'assistance générale à caractère administratif, financier et technique, et ce à titre gratuit, conformément au projet de convention de

maîtrise d'ouvrage déléguée. Il est précisé que la participation des partenaires au plan de financement des travaux, dont le budget prévisionnel est de 4 545 455 euros HT pour la période 2013-2017, s'établit comme suit : 30 % pour l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, ce qui correspond à 1 363 636,50 euros ; 1 % pour la Ville d'Agde soit 45 454,50 euros et représentant sa capacité d'utilisation du mécanisme financier solidaire du 1 % prévu dans le cadre de la loi 2005-95 du 9 février 2005 dite loi Oudin ; 69 % pour la partie marocaine, correspondant à 3 136 364 euros.

Cette question, concernant donc la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée ainsi que l'inscription au budget annexe de l'eau de la somme de 45 454,50 euros répartie sur plusieurs exercices comptables, a été adoptée **A L'UNANIMITE DES VOTANTS (32 pour et 1 abstention).**

Dénomination de voies et de ronds-points

Un vote **A L'UNANIMITE** pour cette question dont l'objectif est de faciliter le repérage d'itinéraires et de lieux dans la commune d'Agde. Les nouvelles dénominations sont :

→ **Impasse de la Grand-Voile** : depuis la rue Jean Jaurès, au nord de l'impasse du Cacatois et de l'impasse Ranavalo au Grau d'Agde (des parcelles MD n°509-648 à MD n°511-846)

→ **Impasse des Miquicoles** : depuis le chemin du Camping, au sud de l'impasse des Cortaderias, au Grau d'Agde (des parcelles MS n°359 à 379 à MS n°89-101)

→ **Chemin Neuf** : chemin qui traverse les Verdisses jusqu'à Vias, au sud de la route départementale 612 (des parcelles HB n°12-30 à HB n°161-HA n°3)

→ **Rond-point René Bouschet** : à l'embranchement de la rue du 11 Novembre, de la route de Sète et du boulevard du Monaco, à Agde

→ **Rond-point Général Marcel Bigeard** : à l'entrée d'Agde, à l'embranchement de l'avenue du 8 Mai 1945 et de la rue Montée de Joly

→ **Rond-point Roger Marson** : au croisement du boulevard des Hellènes et de la rue du Professeur Chastelain, à Agde

→ **Traverse de la Calade** : passage situé derrière la Poste entre l'avenue du 8 Mai 1945 et le parking de la Calade (des parcelles LC n°199-211 à l'avenue du 8 Mai 1945).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET MARCHÉS PUBLICS

ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES DOTÉES D'UNE CELLULE DE CITOYENNETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE (CCTP)

En septembre 2011, a été créée une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dénommée "Association nationale des villes dotées d'une Cellule de Citoyenneté et Tranquillité Publique" (CCTP). Celle-ci a pour objet de délivrer des informations et des conseils aux maires sur l'étendue de leurs prérogatives, dans le champ de la prévention de la délinquance et des pouvoirs qu'ils détiennent de la loi du 5 mars 2007 et qu'ils peuvent exercer dans le cadre des CCTP. Elle vise également à mettre à disposition des maires, dans le cadre de leurs CCTP, les procédures et outils leur permettant d'exercer leurs prérogatives en toute sécurité et dans le strict respect

des libertés fondamentales (déclaration d'engagement, conventions d'échange d'informations, règles de fonctionnement des CCTP). Elle assure également un travail d'accompagnement auprès des villes qui se sont dotées de tels outils et procédures ou qui en ont manifesté le souhait. Enfin, elle procède à l'évaluation régulière des conditions de mise en œuvre de la démarche dans chaque commune sur la base d'un bilan d'activité annuel des CCTP, propose les ajustements et les évolutions organisationnelles et opérationnelles nécessaires au progrès du dispositif et garantit la formation en continu des acteurs impliqués. La Ville d'Agde,

dans le cadre des actions conduites avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en matière de prévention de la délinquance, envisage de créer sur son territoire une CCTP et souhaite donc adhérer à cette association. Pour ce faire, elle doit honorer une cotisation de 1 000 euros en tant que commune relevant de la tranche 20 000 à 100 000 habitants. Consulté sur cette opportunité, Monsieur Le Procureur de Béziers a émis un avis de principe favorable et le Conseil Municipal a approuvé **A L'UNANIMITE** l'adhésion de la Ville d'Agde à cette association.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE POUR LE MANDAT 2014-2020

En application de la loi de réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010, modifiée par la loi du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les Communautés d'Agglomération, l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le nombre et la répartition des membres des conseils communautaires sont établis pour la durée du mandat :

- ♦ soit par accord des conseils municipaux (à la majorité qualifiée : 2/3 des conseils des communes membres représentant la moitié de la population totale, ou la moitié des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population totale). Cette répartition tient compte de la population de chaque commune. Chaque ville doit disposer d'au moins un siège et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges. Le nombre total de sièges est en effet plafonné.
- ♦ soit selon des modalités prévues par la loi, à partir d'un nombre de sièges théorique fixé par tranches démographiques (40 pour les EPCI à fiscalité propre dont la population est comprise entre 50 000 et 74 499 habitants) qui sont répartis entre les communes à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Ce nombre de sièges est augmenté, le cas échéant, pour attribuer au moins un siège à chaque commune.

CHOIX DES DÉLÉGATAIRES DE 2 DSP (DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC)

→ Pour la restauration scolaire et municipale

Depuis 2008, la Ville avait confié à la société SOGERES un contrat d'affermage pour assurer le service public de la restauration scolaire et municipale, et ce pour une période de 5 ans à compter du 4 juillet. Un avenant avait permis de repousser la date du contrat au 5 juillet 2013.

Suite à l'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux du 26 juin 2012, conformément à l'article L.1411-4 du CGCT, il a été décidé de recourir à une Délégation de Service Public, pour assurer ce service pour les 7 années à venir. Après le lancement d'un appel d'offres et l'examen des candidatures, c'est la société SHCB qui a été retenue, son offre étant économiquement la plus avantageuse, au vu des critères de sélection énoncés à l'article 7 du Règlement de la Consultation (valeur technique et économie de l'offre). Parmi les informations à retenir, on

notera que :

→ Le délégataire réalisera des investissements d'un montant total de 178 410 euros, concernant la restructuration de la cuisine centrale pour 60 000 euros et le renouvellement de matériel pour 118 410 euros. Les investissements porteront notamment sur la mise en conformité du groupe froid, la réfection de la résine au sol, l'acquisition d'une thermoscelleuse et d'un four.

→ Les tarifs sont fixés, dans le contrat de DSP, sur la base des 3 tranches de facturation suivantes : tranche n° 1 : 205.000 - 245.000 repas ; tranche n° 2 : 245.001 - 285.000 repas ; tranche n° 3 : 285.001 - 325.000 repas.

→ Dans le nouveau contrat, le prix du repas facturé à la Ville sera inférieur à celui de l'actuelle DSP.

→ La redevance à la Ville, résultant d'une part de la valeur locative des biens mis à disposition, et d'autre part,

de l'avantage tiré par le délégataire de cette mise à disposition et enfin des frais de gestion et de contrôle supportés par la Ville dans le cadre de cette délégation, sera de 35 000 euros.

→ Enfin, la Ville percevra, en contrepartie de l'utilisation de la cuisine centrale pour la production de repas destinés à une clientèle extérieure, une redevance annuelle composée d'une part fixe d'un montant de 25 000 euros HT (quel que soit le nombre de repas produits par le délégataire pour cette activité extérieure excepté le cas où le délégant aura interdit au délégataire toute production de repas extérieurs) et d'une part variable égale à 8 % du chiffre d'affaires réalisé par le délégataire auprès de chacun des tiers.

A L'UNANIMITE DES VOTANTS (26 pour et 7 abstentions), le Conseil Municipal a adopté cette DSP.

→ Pour la gestion de la brocante-antiquités sur la Promenade

En 2012, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le recours à une Délégation de Service Public, pour 3 ans, pour la gestion et l'exploitation d'un marché "Brocante et Antiquités", marché qui se tient le mercredi de 5h00 à 19h00. Suite à un appel d'offres, c'est celle de Monsieur Jean-Pierre Rémi, qui a

été retenue car elle était économiquement la plus avantageuse, au vu de la qualité des prestations proposées, du projet de gestion et de promotion de la brocante, des moyens adaptés et du montant de la redevance allouée à la Ville. Cette dernière comprend une part fixe de 10 500 euros

par an et une part variable estimé à 3 900 euros par an, sous réserve de la fréquentation nécessaire (basée sur 2,70 euros par exposant et par jour). Une question adoptée également **À L'UNANIMITE DES VOTANTS (29 pour et 4 abstentions)**.

Ce dispositif légal ferait perdre à certaines communes de la CAHM des sièges. C'est pourquoi, dans un souci de libre expression démocratique des communes membres, son Président propose de rechercher un accord le plus large entre les conseils municipaux, avec une double préoccupation : ne pas réduire le nombre actuel de sièges pour aucune commune et tenir compte du critère, imposé par la loi, de la population. Le nombre et la répartition des sièges proposés sont donc les suivants :
1 siège pour les communes de 1 à 1 900 habitants ;
2 sièges pour les communes de 1 901 à 2 900 habitants ;
3 sièges pour les communes de 2 901 à 5 000 habitants ;
5 sièges pour les communes de 5 001 à 7 500 habitants ;
6 sièges pour les communes de 7 501 à 10 000 habitants
et 1 siège par tranche entière de 1 400 habitants
pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Chaque commune membre devait se prononcer avant le 30 juin 2013. Au regard de l'ensemble des délibérations, le représentant de l'État constatera par arrêté le nombre total de sièges de la CAHM et celui attribué à chaque commune lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux.

Sur Agde, cette question a été adoptée A L'UNANIMITE.

→ POUR INFORMATION

Adissan : 966 habitants / 1 siège ;
Agde : 24 567 hab. / 17 sièges ;
Aumes : 440 hab. / 1 siège ;
Bessan : 4 585 hab. / 3 sièges ;
Castelnau-de-Guers : 1 123 hab. / 1 siège ;
Caux : 2 509 hab. / 2 sièges ;
Cazouls d'Hérault : 329 hab. / 1 siège ;
Florensac : 4 882 hab. / 3 sièges ;
Lézignan-la-Cèbe : 1 429 hab. / 1 siège ;
Montagnac : 3 593 hab. / 3 sièges ;
Nézignan l'Evêque : 1 520 hab. / 1 siège ;
Nizas : 582 hab. / 1 siège ;
Pézenas : 8 251 hab. / 6 sièges ;
Pinet : 1 402 hab. / 1 siège ;
Pomerols : 2 177 hab. / 2 sièges ;
Portiragnes : 3 160 hab. / 3 sièges ;
Saint-Pons de Mauchiens : 656 hab. / 1 siège ;
Saint-Thibéry : 2 344 hab. / 2 sièges ;
Vias : 5 3454 hab. / 5 sièges.

LANCEMENT DE DEUX DSP

Que ce soit pour la fourrière ou les Arènes, la Ville a fait le choix d'une DSP. En effet, vu la nature commerciale de ces deux activités, la gestion par une personne morale distincte de la commune est plus appropriée qu'une gestion en régie directe, juridiquement moins souple et demandant des compétences que la Ville ne possède pas en interne. Cette gestion déléguée permet de concilier les exigences de l'intérêt général, en assurant à la collectivité délégante la maîtrise de l'organisation du service public mais aussi le respect des principes d'égalité et de continuité qui le caractérisent.

→ Pour la gestion de la fourrière automobile

La délégation de service public pour la gestion de la fourrière automobile, dont le titulaire est le Garage des 7 Fonts, prend fin le 25 octobre prochain. Il a donc été proposé au Conseil de lancer une procédure de DSP pour une durée de 5 ans. Le délégataire sera chargé de la gestion à ses frais et risques de la fourrière automobile, fonctionnant 7 j/7 et 24 h/24, qui comprend, à titre principal, l'enlèvement des véhicules en stationnement gênant, le gardiennage permanent des véhicules enlevés, ainsi que l'encaissement des redevances relatives à l'enlèvement des véhicules, à l'expertise et au droit de gardiennage, dans le respect de tarifs prévus dans l'arrêté du 2 mars 2012. La redevance versée à la Ville est fixée à 15 % minimum des revenus tirés des frais de garde, d'enlèvement et de déplacement des véhicules, ainsi que des frais d'expertise effectivement remboursés au délégataire. Adoptée A L'UNANIMITE.

→ Pour la gestion des Arènes du Cap d'Agde

Le Cap d'Agde est fréquentée chaque été par près de 200 000 touristes d'âges, d'origines et de niveaux de vie différents. Au sein de la station, les Arènes constituent un lieu d'animation, permettant de compléter l'offre d'activités de loisirs culturels et sportifs sur le territoire. La Ville d'Agde, propriétaire de cet équipement, souhaite en poursuivre l'exploitation. Elle a le choix du mode de gestion entre la régie directe ou la Délégation de Service Public. L'actuelle DSP prend fin le 31 octobre 2013. C'est A L'UNANIMITE DES VOTANTS (31 pour et 2 abstentions) que les membres du Conseil Municipal ont décidé de lancer une nouvelle procédure et ce, pour une période de 6 saisons estivales, soit jusqu'au 31 octobre 2019.

MISE EN PLACE DE CHANTIERS D'INSERTION

Le Conseil Municipal a adopté A L'UNANIMITE, les deux questions suivantes portant sur deux chantiers d'insertion, mis en œuvre par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Hérault Méditerranée (PLIE) de la CAHM.

→ Boutique Textile PLIE Hérault Méditerranée

Le premier chantier d'insertion a eu lieu du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2012. Pour l'occasion, plusieurs personnes ont été recrutées en CUI ou CAE d'une durée de 6 mois renouvelables, sur la base de 24 heures

hebdomadaires. La Ligue de l'Enseignement, choisie par le comité de pilotage du PLIE, en était l'employeur et a assuré l'encadrement technique, la formation ainsi que l'accompagnement socioprofessionnel des salariés.

Le bilan de cette action a été positif, notamment au vu du service rendu en Cœur de Ville par la vente à prix réduits de vêtements remis en état (la fréquentation moyenne s'est élevée à 70 personnes/jour dont 55 ont réalisé

un achat) mais aussi pour les bénéficiaires : en effet, 15 des 23 personnes qui ont travaillé sur ce chantier ont obtenu tout ou partie du titre d'ADVF, ce qui va améliorer leur recherche d'emploi.

Au vu de l'impact de ce chantier, il a été décidé de le reconduire. Le PLIE a donc monté un dossier qui a été présenté à la Commission Départementale d'Insertion par l'Activité Economique, laquelle a émis un avis favorable pour le renouvellement de cette opération. Le chantier va donc se poursuivre sur une durée de 12 mois. Il concernera cette fois une douzaine de personnes en CAE salariées de la Ligue de l'Enseignement,

opérateur désigné par le Comité de pilotage du PLIE, qui se répartiront en 2 groupes de 6 personnes en vue de :
→ confirmer et valider un projet de qualification au titre d'ADVF (idem session précédente).

→ travailler sur les "compétences clefs" (compter, lire, écrire, initiation à l'informatique...) et accéder au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'Agent de blanchisserie ou d'Agent de propreté. Pour ce faire, une convention devra être signée entre la Ville d'Agde, le PLIE et ladite association, confirmant ainsi la volonté de la commune de s'impliquer dans les mesures pouvant permettre l'accession à l'emploi et œuvrer ainsi

pour une insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Le budget prévisionnel total annuel de l'action pour une quinzaine de personnes est estimé à 253 700 euros. Les recettes se répartissent ainsi : Etat = 163 000 euros au titre de la quasi-totalité de la rémunération des salariés et de l'accompagnement socio-professionnel afférent, Fonds Social Européen (mesure 222 dédiée aux femmes) = 65 700 euros, CAHM = 10 000 euros sur les crédits de la Politique de la Ville, Ville d'Agde = 10 000 euros correspondant à la part des CAE non remboursée par l'Etat et les autres restes à charge, la boutique devant verser 5 000 euros (ventes estimées).

→ Préservation et valorisation du Fort Brescou

En avril 2013, la Commission Départementale d'Insertion par l'Activité a validé un nouveau chantier qui concerne un groupe de 12 personnes en CAE, salariées de l'association Passe-muraille, opérateur désigné. L'opération, qui concerne cette fois le secteur "Aménagements paysagers/Bâtiments", est programmée pour une durée de 8 mois, s'échelonnant de mai à décembre 2013 et concernant 3 sites différents. Pour Agde, partie prenante de ce dispositif d'insertion qui entre pleinement dans l'objectif 14 de son Projet Communal de Développement Durable : "Affirmer la dimension sociale de l'économie", il s'agit du Fort Brescou. Au-delà du premier objectif (qui est de favoriser l'insertion professionnelle des participants), ce chantier participera à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine unique. Les travaux porteront sur

la dévégétalisation de l'intérieur du Fort et la remise en état du ponton. La Ville d'Agde apportera également son soutien logistique en mettant à disposition les matériels et matériaux nécessaires à la réalisation de ces travaux et prendra en charge la part des Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) non remboursée par l'Etat au prorata du temps de travail effectué sur ce chantier prévu pour une durée de 2 mois.

Le montant de ces frais est, s'agissant de part des CAE non remboursée par l'Etat, estimé à 2 500 euros ; quant au prêt de matériel et à la fourniture des matériaux, ils s'élèvent à environ 1 800 euros.

Enfin, pour finaliser cette opération, une convention devra être signée entre la Ville d'Agde, le PLIE et l'association concernée.

DEMANDE D'ADHÉSION AU RÉSEAU RÉGIONAL DES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon rassemble des établissements publics (Conservatoire du Littoral, Office National des Forêts, Parc National des Cévennes...), des collectivités territoriales (Conseils Généraux, EPCI, syndicats mixtes, communes) ainsi que des associations. Co-présidé par la DREAL-LR et la Région Languedoc-Roussillon, il a pour objectif de valoriser le patrimoine naturel protégé, qu'il soit terrestre ou marin, et de promouvoir sa gestion durable. Les adhérents peuvent bénéficier des outils créés pour les gestionnaires d'espaces naturels (outils d'information, échanges techniques d'expériences, mutualisation de compétences et de réflexions, appui sur des actions pilotes...) et, en contrepartie, s'engagent à consacrer quelques journées dans l'année à la participation aux ateliers ou aux journées de travail mis en place par le réseau.

Depuis janvier 2013, la Ville d'Agde est gestionnaire de l'Aire Marine Protégée de la côte agathoise, site Natura 2000, et peut donc, à ce titre, rejoindre ce réseau. L'adhésion est gratuite et l'engagement des membres est réalisé dans l'acceptation de la Charte du Réseau. Une question adoptée par le Conseil **A L'UNANIMITÉ**.

ADHÉSION DE DEUX NOUVELLES COMMUNES À LA FOURRIÈRE ANIMALE DU SIVOM

A L'UNANIMITÉ, le Conseil a approuvé l'adhésion des communes de Saint-Pons de Mauchiens et de Aumes au service de la fourrière animale du SIVOM.

en **BREF**

ce qu'il faut retenir de l'actualité



FÊTE DES ASSOCIATIONS Une édition 2013 réussie malgré la pluie

Plus d'une centaine d'associations était au rendez-vous

La météo pluvieuse n'a pas compromis le succès de la Fête des Associations, qui s'est tenue **samedi 7 septembre** dernier dans le parc du château Laurens. Les flaques d'eau subsistant du gros orage de la nuit n'ont en effet pas refroidi l'enthousiasme de la centaine d'associations présentes ni du public.

Comme à l'accoutumée, chacun a pu aller à la rencontre des bénévoles pour trouver une activité à son goût, que ce soit dans le domaine sportif ou culturel, le monde militaire ou patriotique, les collections, l'écologie, l'histoire, ou encore les jeux, les langues étrangères, la musique, l'enseignement, l'enfance et le social.

Comme il est de tradition, le Maire et une partie du Conseil Municipal, au premier rang duquel le Premier Adjoint et Conseiller Général, les Adjointes en charge des Sports et de la Culture et la Conseillère Municipale déléguée à la Réglementation et à la Citoyenneté, sont venus à la rencontre des associations, saluant bénévoles et responsables qui ont proposé tout au long de la matinée des démonstrations, que ce soit sur leurs stands ou sur la scène installée à cet effet. Après la pause méridienne, la Fête a malheureusement été écourtée par la pluie, annoncée vers 16 heures et qui a répondu au rendez-vous ! Ce qui n'a pas empêché la dynamique des inscriptions auprès des quelque 350 associations que compte la commune de se poursuivre par la suite...





La Barque de Poste connaît une seconde jeunesse

C'est une embarcation riche en histoire qui a repris vie grâce au travail acharné d'un seul homme. En effet, Robert Mornet a entrepris, chez lui, dans son jardin au Vigan, la construction d'une Barque de Poste. Cette embarcation était à l'origine destinée à transporter des passagers sur

le Canal du Midi. L'administration du Canal la mettra en service dès son ouverture en 1681, entre Toulouse et Agde. Par la suite, son trajet s'étendra jusqu'à Agen à l'ouest et Beaucaire à l'est. Cependant, en 1858, l'ouverture des chemins de fer la condamnera à l'abandon après deux siècles de bons et loyaux services.

Grâce à Robert Mornet, la Barque de Poste a aujourd'hui repris vie sur Agde. Elle a été inaugurée le **samedi 15 juin** dernier, en face de l'Hôtel Pierre-Paul Riquet, en présence du Maire d'Agde, qui a félicité Robert Mornet "pour son travail de grande qualité. Cette Barque de Poste est un ouvrage qui s'inscrit dans le patrimoine fluvial agathois".

L'inauguration s'est conclue par la visite de la Barque de Poste, avec un guide privilégié, en la personne de Robert Mornet, le fondateur de l'ouvrage. Quelques jours plus tard, le 18 juin, ce passionné donnait une conférence à l'Îlot Molière ayant pour thème le Canal du Midi et une certaine... Barque de Poste...



Les "Olympiagde" Un printemps des commerçants placé sous le signe du sport et du charme

La 2^{ème} édition du printemps des commerçants du Cœur de Ville d'Agde a eu finalement raison du mauvais temps et s'est déroulée **samedi 22 juin** sous un soleil plutôt clément voire même très présent ! Organisée avec le soutien de la Ville d'Agde et de l'Office de Tourisme, cette après-midi, baptisée "Les Olympiagde", avait pour objectif de faire découvrir aux Agathois les activités sportives, de loisirs ou encore de bien-être disponibles sur la commune. Ainsi, les visiteurs, venus crescendo en Cœur de

Ville, ont pu apprécier des chorégraphies de judo, mais également s'essayer à la salsa, à la bachata ou au kuduro avec l'Escuela de la Salsa ainsi qu'au fitness avec la Direction des Sports de la Ville. Et pour que l'esprit ne soit pas en reste, un échiquier géant était disponible pour les amateurs sur la place du Jeu de Ballon. Un jeu de piste, avec un week-end à la carte à gagner, a ravi les plus curieux, qui se sont amusés à faire le tour de ville pour trouver les réponses aux 25 questions posées. La journée

s'est clôturée sous le signe de la féminité, comme l'a souligné l'Adjoint au Maire en charge des Sports, avec un défilé de mode organisé de main de maître par une dizaine de commerçants et dont les collections printemps/été étaient portées avec glamour par des mannequins agathois. Le défilé s'est clôturé sur la présentation d'une robe de mariée réalisée par une nouvelle recrue du Site des Métiers d'Art : la plasticienne Sylvie Pierre, alias "Sylstone".



LES CORSAIRES se sont mobilisés contre le cancer

région a participé ainsi que quatre équipes de jeunes. Bonne ambiance donc, comme ont pu le constater ce jour-là le Maire d'Agde et son Adjoint aux Sports, avec, au programme, musique, grillades, crêpes, apéritif et pétanque. Mais de la pétanque de compétition car plus de 21 équipes de trois joueurs issues des clubs de pétanque du secteur agathois et viassois sont venues s'affronter pour l'occasion autour du cochonnet. Lisa-Marie, 9 ans, et Jordan, 18 ans, ont reçu des mains des organisateurs deux boucliers à leur nom, fabriqués tout exprès.



Les anciens du Rugby Club Agathois se sont mobilisés en nombre **samedi 29 juin** afin de récolter des dons pour la lutte contre le cancer. Dans ce but, ils avaient organisé un tournoi en lien avec l'association LA CLE (L'Aide aux Cancers et Leucémies chez l'Enfant), auquel une dizaine d'équipes de vétérans de toute la

POUR tout savoir sur LA PÊCHE, filez à la Criée !

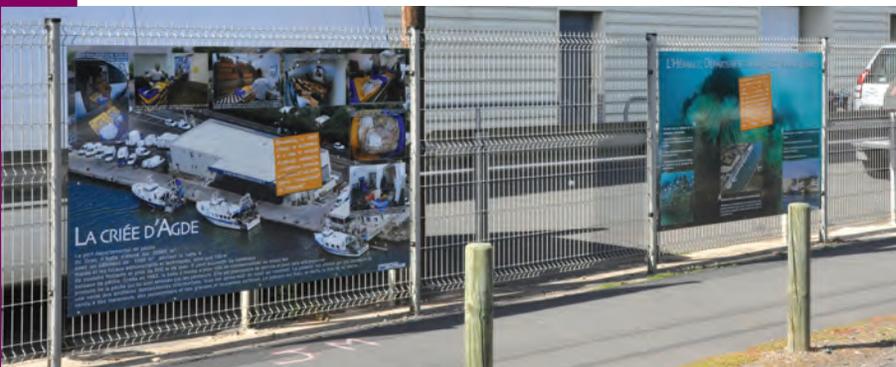
Huit panneaux pour en apprendre plus sur la filière et les espèces de notre littoral

A la Criée du Grau d'Agde, le public peut désormais découvrir, le long de la piste cyclable qui longe le site, huit panneaux de grand format consacrés aux activités de la pêche et aux espèces du littoral. Le projet, coordonné par la Criée avec le soutien de la Direction du Milieu Marin de la Ville d'Agde et du photographe Mathieu Foulquié, permet en effet d'en apprendre davantage sur la filière pêche depuis les spécificités du milieu marin agathois, jusqu'à la vente en magasin.

Ces panneaux, qui ont pu être réalisés grâce au concours de la Prud'homie et de l'ADMM qui gère le FEP (Fond Européen pour la Pêche), avec le soutien financier de la Ville d'Agde, de la Criée, du Conseil Général et de l'Europe, ont été inaugurés **le 2 juillet**, en présence du Premier Adjoint au Maire d'Agde et Conseiller Général, de Henri Cabanel, Vice-Président du Conseil Général délégué aux Ports, du



Conseiller Municipal d'Agde et Président de la SAEML et d'Aurélié Dessein, Directrice de la Criée qui a présenté les panneaux avant de céder la parole au Premier Adjoint. Ce dernier a commencé par saluer les pêcheurs "qui exercent un métier difficile et dur, souvent un héritage familial" avant d'expliquer que "la pêche est une filière économique pour laquelle le Département investit beaucoup, ce qui permet au Port d'Agde, même dans les moments difficiles, de figurer parmi ceux qui s'en sortent le mieux année après année. Ce résultat est le fruit d'une collaboration étroite entre les pêcheurs qui y travaillent, les bons gestionnaires qui y officient et les investissements du Conseil Général. Pour autant, cet investissement se fait en conciliant au mieux économie et préservation de l'environnement. C'est là, en effet, un corolaire important, comme le fait d'installer des récifs artificiels le long du littoral, afin de favoriser la biodiversité et la reproduction des espèces". Des espèces qu'on peut aujourd'hui découvrir grâce à ces panneaux à la fois pédagogiques et instructifs.





Une boutique résolument solidaire

C'est une boutique un peu particulière qui a ouvert ses portes cet été en Cœur de Ville d'Agde. Appelée "Au Petit Bonheur", elle présente le visage ordinaire d'une friperie classique. Néanmoins c'est un véritable projet d'insertion qui se cache derrière, à l'initiative de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en collaboration avec la Ville d'Agde, le Conseil Général, l'Etat et l'Europe. Le but de cette boutique, s'il est certes de vendre (sa forte fréquentation prouve d'ailleurs qu'elle répond à un besoin) est aussi de permettre, pour le personnel employé, un retour à l'emploi par des formations qualifiantes. Les domaines concernés sont la vente, l'assistantat de vie aux familles, ou encore le nettoyage.

Ainsi, en ce qui concerne les précédentes sessions, 15 personnes sur les 23 concernées ont obtenu tout ou partie du titre d'"assistant de vie aux familles", ont pu préparer un certificat de qualification professionnelle de niveau V d'agent de blanchisserie et même, pour certaines, obtenir des emplois. En ce **4 juillet**, la boutique a reçu des visiteurs un peu particuliers, en la personne du Maire d'Agde, de son Premier Adjoint et Conseiller Général et de la Conseillère Municipale en charge de l'Insertion professionnelle. Les trois élus ont pu visiter les lieux et mieux se rendre compte de l'impact, en termes de solidarité et d'aide à l'emploi, de cette action d'ordre économique mais aussi sociale.

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR autour du Massacre d'Oran

C'était le 5 juillet 1962, il y a presque 50 ans, mais l'événement est toujours aussi présent dans la mémoire des Agathois originaires d'Afrique du Nord. C'est pourquoi nombre d'entre eux avaient rejoint, en cette date anniversaire, devant la stèle d'Afrique du Nord du cimetière, les porte-drapeaux, les représentants des associations patriotiques et les élus de la ville, afin de commémorer le souvenir de ce massacre qui a suivi l'indépendance, comme l'a rappelé Robert Craba, Président de l'Amicale des Français d'Afrique du Nord, en relatant les faits survenus. "Les nouvelles autorités du pays organisent à la mairie de la ville une cérémonie qui prévoit le changement de drapeau. Les Algériens traversent en grand nombre les quartiers européens, pour se diriger vers le lieu de l'événement. A 11h, une détonation est entendue sans que l'on sache d'où elle provient. Elle est suivie de plusieurs rafales d'armes automatiques. S'ensuit une véritable chasse à l'Européen. L'armée française, avertie du massacre, ne bouge pas. Rapidement, les morts jonchent les rues et des colonnes d'Européens sont amenées vers des campements militaires algériens où ils disparaîtront à jamais. Dans les jours qui suivent, des charniers sont découverts. Le nombre de victimes, confirmé par des témoins



survivants, ne sera jamais reconnu par nos autorités. Le nombre annoncé, qui se base sur les déclarations des familles de tués et de disparus, s'élève à 3 018 personnes. Aucun bilan officiel n'a été communiqué par la France. Un demi-siècle plus tard, la majorité des personnes enlevées est toujours considérée comme disparue. Nous sommes réunis ici, à cette date anniversaire, pour commémorer leur mémoire".

Le Maire d'Agde a ensuite pris la parole pour évoquer "la solidarité de la Ville d'Agde envers ces rapatriés d'Afrique du Nord qui ont été

profondément meurtris. Chacun le sait, notre cité s'est enrichie au contact de ces Français qui ont été obligés de quitter leur terre de naissance, et qui, après avoir contribué à l'essor d'un pays sous le drapeau français, ont dû se reconstruire ici, avec les difficultés que l'on sait. Toutes les guerres meurtrissent les populations civiles et laissent des plaies qui ne se cicatrisent jamais. Celles laissées par cet événement dramatique ne se refermeront pas tant que la vérité ne sera pas établie sur ce qui s'est passé en ce jour terrible du 5 juillet 1962, à Oran".



Les commémorations du 14 Juillet et des Justes célébrées

En l'espace de trois jours, deux commémorations ont eu lieu dans notre ville. Tout d'abord, **dimanche 14 juillet**, jour de la Fête Nationale, le Maire d'Agde, accompagné d'une large délégation d'élus, les représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux, le Capitaine des sapeurs-pompiers et le nouveau Commissaire de police, se sont rassemblés sur le parvis de la Maison du Cœur de Ville. Au rythme de la fanfare, ils ont rejoint en cortège la place du 18 Juin pour le début de la commémoration. Le Maire a ensuite pris la parole. "En préambule à mon intervention, je voudrais rendre hommage aux trois valeureux gendarmes décédés mardi dernier dans l'exercice de leurs fonctions, et en particulier à Olivier Rouch qui, comme chacun sait, était des nôtres. Ce drame vient rappeler à chacun d'entre nous ce que peut représenter le service de l'Etat, son caractère parfois sacrificiel et l'esprit d'abnégation qu'il suppose en certaines circonstances. Et je pense notamment à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent partout sur le territoire national afin d'assurer notre protection.

Le 14 juillet, c'est la République que nous célébrons et à travers elle, le fruit de l'œuvre accomplie par ces générations de Français qui se sont succédé tout au long de notre histoire, pour forger notre identité nationale. La République, c'est, au-delà d'un régime politique, l'expression de notre attachement à la France, à ses valeurs et à sa vocation. C'est pourquoi, renoncer à nos principes, c'est renoncer à la France. C'est pourquoi chaque concession faite à ceux qui ne se reconnaissent pas dans la République constitue une entrave à l'intégrité même du corps de la Nation. Etre Français, c'est avant tout aimer la France, faire sien sa culture, se reconnaître dans sa mémoire collective, croire en ses valeurs et surtout, partager avec ses compatriotes la volonté de la servir.

La France n'a pas rompu avec ses origines chrétiennes, elle en a simplement transcendé l'héritage, afin d'entraîner l'adhésion de tous à ses principes universels. Ainsi, la République

est au dessus des religions mais elle est aussi la traduction laïque d'une histoire dont la dimension religieuse ne saurait être niée. Etre Français, c'est donc se reconnaître dans un message qui est un message de liberté, de tolérance mais aussi d'affirmation d'un choix de civilisation. Vivre ensemble, c'est accepter nos différences, mais c'est surtout privilégier ce qui nous rassemble.

La France a besoin d'unité, non seulement pour être forte mais aussi pour continuer à exister et à exercer sa vocation singulière dans le concert des nations. Notre responsabilité est de ne pas la diviser inutilement autour de sujets qui l'éloignent de ses priorités. Notre responsabilité n'est pas de chercher sans cesse des boucs émissaires à nos insuffisances mais de trouver en nous-mêmes l'énergie salvatrice qui permettra, dans ces temps de crise, le redressement de notre pays. Notre responsabilité est de parler au monde, de l'aider à trouver le chemin de la raison et de la paix, en fédérant les initiatives autour de ce qui nous paraît juste et équitable. Enfin, notre responsabilité n'est pas de répondre à tel ou tel intérêt particulier qui s'exprimerait plus fortement que les autres, mais de satisfaire l'intérêt général, le seul que la République doit connaître.

Aussi, nous avons collectivement besoin de retrouver le sens de notre destinée commune. A travers la Nation, nous sommes liés les uns aux autres comme nous le sommes au sein d'une même famille, dont nous devons, ensemble, préserver l'héritage spirituel. La République est cet héritage. Et comme il était de tradition dans nos familles, la République a besoin d'un chef, d'une incarnation qui, à son sommet, indique la voie à suivre et porte une vision de ce que doit être notre avenir.

Le Général de Gaulle, l'avait bien compris, lui qui, avec les institutions de 1958, sut réconcilier les formes institutionnelles de la monarchie avec celles de la République. Il avait saisi l'importance d'avoir à la tête de l'Etat un homme qui serait celui de la Nation, celui que la Nation se serait choisie pour la guider. Il avait aussi ressuscité le référendum pour que cette légitimité soit régulièrement renouvelée par le vote des Français. En 1969, il avait d'ailleurs accepté leur verdict et l'échec qu'il constituait pour lui en démissionnant de ses fonctions. Ne nous méprenons pas, les Français sont lucides. Ils ont simplement besoin

qu'on leur tienne un langage de vérité et qu'on leur désigne un cap. Toute notre histoire démontre qu'unis dans un esprit fraternel et mobilisés par une même ambition, nos compatriotes parviennent à renverser des montagnes et à rendre possible ce qui est nécessaire à la survie de la Nation. Enfin, la République, c'est le respect de l'ordre républicain. Là est la base de tout. Il n'y a acceptation des règles communes que si l'Etat sait les faire respecter en toutes circonstances. En la matière, la permissivité est criminelle, on en a mesuré ces derniers mois les conséquences.

Aussi, en ce 14 juillet, je fais le vœu que notre pays cesse de dilapider son héritage républicain en renonçant à ses principes, qu'il parvienne à mobiliser ses enfants en leur proposant un avenir ambitieux et émancipateur et qu'enfin, chacun d'entre nous se souvienne que notre pacte républicain repose avant tout sur l'amour de la France".

Deux jours plus tard, **le 16 juillet**, a eu lieu, rue des Camps, la commémoration de la Journée Nationale des Justes. Après le dépôt de gerbe, Paul Carrausse, l'un des 8 Justes agathois, a ouvert sa boîte à souvenirs afin de délivrer, très ému, à l'assemblée présente différentes anecdotes sur l'action de sa famille lors de la Seconde Guerre Mondiale. Il a cédé la parole au Maire d'Agde qui a rappelé combien "nous devons être fiers des Agathois, M. Achille Bautes, M. et Mme Joseph Joly, M. et Mme Paul Carrausse et leurs enfants, Louis et Nicole, ainsi que M. Jean Pallarès, qui ont mis leur propre existence en danger pour protéger la vie de leurs concitoyens".

A la suite de cette cérémonie, une gerbe a été solennellement déposée au pied du monument marquant l'entrée du Camp d'Agde.





RÉHABILITATION RÉUSSIE en Cœur de Ville

Niché à deux pas de la cathédrale Saint-Etienne, un immeuble du centre ancien a récemment fait peau neuve grâce à un couple d'investisseurs canadiens passionnés. Pour autant, ces derniers ont dû faire preuve de beaucoup de patience pour mener à bien leur projet, qui a démarré en 2005 ! Car dans ce genre de réhabilitation, il faut du temps, beaucoup de temps. Du fait de la nécessité de reloger les locataires, du fait que cet immeuble se situe dans le périmètre d'un bâtiment classé, ce qui sous-entend une intervention des architectes des Bâtiments de France, du fait aussi des dossiers à remplir afin de bénéficier d'aides à la rénovation du Conseil Général de l'Hérault et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (qui ont été, dans le cas présent, de l'ordre de 130 000 euros). Le permis de construire, lui, a été accordé en 2009. Quant aux travaux, il ont pu débuter fin 2011 pour donner en 2013 ce bel ensemble de trois logements atypiques mais rénovés avec goût, qui offre par

ailleurs, au rez-de-chaussée, un local commercial. Une opération certes longue mais parfaitement réussie, comme ont pu le constater le Maire et le Premier Adjoint d'Agde lors de leur visite, **le 12 juillet**, grâce à l'implication de tous les intervenants, depuis les propriétaires jusqu'aux maçons, en passant par les collectivités partenaires qui ont financièrement soutenu le projet. Les nouveaux locataires, eux, sont ravis.

LE PIF a déménagé

Depuis le mois de juin dernier, le Point Info Famille (PIF) a été transféré à l'Espace Jeune Agathois à Agde. Lieu d'accueil, d'information et d'orientation destiné aux familles dans tous les domaines de la naissance à la prise en charge des ascendants, le PIF permet de garantir un accès simplifié et gratuit à des informations complètes, actualisées et généralistes.

Les familles peuvent en effet y trouver toutes les informations nationales et locales nécessaires pour effectuer leurs démarches administratives. Les permanences sont assurées chaque mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h par Marie Dehondt, Conseillère en économie sociale et familiale, laquelle informe et oriente les demandeurs vers les partenaires locaux capables de répondre précisément à leurs besoins.

Un espace documentation propose par ailleurs des brochures abordant différents thèmes (logement, scolarité...).

Depuis septembre, des permanences ont lieu une demi-journée par mois à la Mairie annexe du Cap d'Agde ainsi qu'au Grau d'Agde, dans les nouveaux locaux de la Mairie annexe, au sein de la Maison des Services Publics.

Renseignements

Point Info Famille / Espace Jeune Agathois
2 quai des Chantiers / 34 300 Agde
Tél. 04 67 35 30 45

Alice Anglade et Marthe Aquaire ont fêté leurs 100 ans

Ce n'est un secret pour personne, la moyenne d'âge de la population française vieillit. C'est peut-être aussi grâce aux Agathois, qui sont de plus en plus nombreux à souffler leurs 100 bougies, à l'image d'Alice Anglade qui a fêté ses 100 ans **jeudi 25 juillet** à l'EHPAD "Les Jardins de Brescou". Alice est donc née le 25 juillet 1913 et c'est à Béziers qu'elle a passé son enfance. Elle va ensuite voyager aux côtés de son gendarme de mari jusqu'en Indochine, avant de s'établir à Agde. Mère de deux filles, grand-mère de cinq petits-enfants et arrière grand-mère de neuf arrière-petits-enfants, Alice était pour cette belle occasion entourée d'une partie de sa grande famille, des autres pensionnaires de l'établissement et du Maire d'Agde, qui lui a bien entendu souhaité un joyeux anniversaire, avant que tous ne dégustent un excellent fraisier.





Le nouveau conseil municipal des Jeunes a été élu

Mercredi 3 juillet, a eu lieu, en salle Guillemin de l'Hôtel de Ville Mirabel, le dépouillement du vote pour l'élection du Conseil Municipal des Jeunes. Au total, 21 jeunes écoliers agathois ont été élus, représentant toutes les écoles de la ville, hormis la Calendreta, dans laquelle trop d'enfants s'étaient présentés comparé au nombre de votants. Les 21 élus sont : **Crystal Anissa AKKAOUI** | **Bastien ARFEUIL** | **Bilel BEKHARA** | **Baptiste CAILLAUX** | **Arthur COLOMBIER** | **Hugo DELACAZE** | **Lorena DESAGE** | **Tom DESTRADE** | **Maxime IBARS** | **Dylan MACOUR** | **Solène MAZEL** | **Samuel OBADIA** | **Chiara PALUMBO** | **Alix PAVILLON** | **Brice PERRET** | **Gauthier ROYO** | **Juliette SAULNIER** | **Grace Elise SEGAUD** | **Yanis TERFAS** | **Elise VACHER** et **Sana Jeanne VERDUN**. Les jeunes élus ont pris officiellement leurs fonctions le 13 septembre.



Le 12 septembre, c'était au tour de Marthe Aquaire de fêter son centième anniversaire dans le salon du Village d'Or, décoré tout en rose pour l'occasion. Avec un sourire, elle a levé sa coupe de champagne et remercié son fils, Pierre, venu exprès d'Avignon ainsi que tous ses amis. Le Maire d'Agde, accompagné de son Adjointe déléguée à l'Age d'Or, s'est dit ému et fier de voir une centenaire aussi en forme : *"Cela démontre qu'il fait bon vivre dans notre cité"*.

HOMMAGE Paul Oltra nous a quittés

Paul Oltra est né le 23 avril 1925 dans l'Aude, à Limoux. Avec son frère René, ils furent tout deux les pionniers de l'aventure touristique naturiste à Agde, bien avant la création du "Cap" tel que nous le connaissons. Leurs parents possédaient un terrain où se trouvait une vigne. L'été, la famille avait pour habitude de venir là, à l'aide d'une charrette tractée par un mulet. Les frères Oltra ont d'abord été forgerons à Poussan, avant de devenir fermiers pour des propriétaires à Agde, avec ce petit bout de terrain, dont la vigne rapportait peu.

A quelques centaines de mètres de la vigne, des baigneurs venaient de plus en plus nombreux, entièrement nus, en famille, principalement d'Allemagne. Il n'en fallut pas plus pour que Paul et René inventent le "nudisme agathois".

C'est en 1956 que le "Centre Hélio Marin Oltra Frères" voit le jour et accueille les nudistes au milieu des vignes et des marais ! La donne change en 1968, avec l'aménagement du littoral, et les importantes opérations de démolitions réalisées. Au mois de juin 1969, René et Paul, propriétaires d'un camping alors viable économiquement, sont conviés à une réunion majeure à la SEBLI de Béziers. Ils se retrouvent en présence de l'architecte Jean Le Couteur, qui a façonné le Cap d'Agde, et de Pierre Brousse, Sénateur-Maire de Béziers. Ce dernier pose à Paul la question suivante : "Voulez-vous maintenir votre centre naturiste au Cap d'Agde ?". La réponse est affirmative, et Paul se voit présenter une carte des futurs aménagements prévus pour la station et ce qui deviendra le Village Naturiste. Les deux frères deviennent alors promoteurs constructeurs. Le camping des frères Oltra est déplacé plus à l'est, et ils construisent sur leurs terres Port Ambonne en 1971, ainsi qu'Héliopolis en 1978 puis Hélio Village en 1985.

Dès lors, l'histoire est en marche pour Paul et son frère René, disparu en 1989, l'année où le fils de Paul, Jean-Michel, prend les rênes du camping. Et l'histoire familiale ne s'arrête pas là, puisqu'Olivier, le fils de Jean-Michel et le petit-fils de Paul, a repris l'entreprise en 2000. Aujourd'hui labellisé, le Centre Naturiste Oltra peut accueillir plus de 10 000 vacanciers et réalise près de 250 000 nuitées par an.

Paul Oltra est décédé le 20 août 2013, à l'âge de 88 ans. Il était le père de 3 enfants : Marie-France, Jean-Michel et Pierrick, le grand-père d'Olivier et l'arrière-grand-père de Paolo. Il laisse derrière lui l'image d'un véritable pionnier de la station agathoise, qui a toujours cru en son projet et qui a su créer un camping à l'ambiance familiale où il fait toujours bon vivre.



commémoration du Débarquement en Provence

La célébration s'est déroulée, comme de tradition, sur le site de la Grande Conque

Il y avait foule en ce **15 août**, sous le soleil de la Grande Conque, au Cap d'Agde, pour la commémoration du Débarquement en Provence. Autour du monument s'étaient réunis pour l'occasion le Maire, le Premier Adjoint et Conseiller Général et le Conseiller Municipal en charge des Associations patriotiques ainsi que de nombreux représentants du Conseil Municipal, les membres et les porte-drapeaux des associations patriotiques.

La cérémonie a commencé par un défilé d'une douzaine de véhicules américains d'époque de l'association "L'Escouade", à bord de l'un duquel le Maire avait pris place pour se rendre sur le site de la commémoration et qui se sont ensuite garés en contrebas du mémorial. Ce dernier rappelle que le 15 août 1944, dans le Var aux alentours de Cavalaire, Saint-Tropez et Saint-Raphaël, l'opération "Dragoon" ouvrait un second front sur le sol français, après le Débarquement de Normandie, contribuant pour une part primordiale à la fin de la seconde Guerre Mondiale.

Après la levée des couleurs et le dépôt de cinq gerbes de fleurs, au nom des associations patriotiques et du Conseil Municipal, puis le salut rendu aux morts, Paul Alric a pris la parole. En préambule de son discours, il a demandé aux quelques personnes présentes ayant participé à ce conflit de le rejoindre, puis il a présenté le drapeau de la section Rhin et Danube. Il a ensuite entamé un long historique pour rappeler les circonstances et les objectifs de cette opération sur laquelle "on s'attarde peu dans les

livres d'histoire de notre pays" et "qui, pourtant, mobilisa 400 000 hommes dont près de 300 000 Français de la Première Armée. (...) Les pertes, malheureusement très lourdes, ont été chiffrées à 40 000 tués, Européens ou non, 72 000 blessés dont beaucoup succomberont dans les hôpitaux de l'arrière. Mesdames et messieurs, votre présence massive ici démontre bien que vous restez attachés au devoir de mémoire. Cet emplacement choisi pour implanter la stèle n'est pas le fruit du hasard. Caractérisant le débarquement, elle surplombe la côte méditerranéenne, elle domine les restes d'anciens blockhaus comme un défi écrasant à l'homme dominateur, pour lui rappeler le bon sens, pour que plus jamais ne se produisent des guerres meurtrières et destructrices. (...) Je terminerai sur une citation faite si justement par M. Albiges, Président National des Anciens Combattants de l'Armée d'Afrique : les cérémonies du souvenir doivent être les recueils de vous-mêmes en mémoire de ceux qui sont morts au cours de durs combats qui nous ont éprouvés". Paul Alric, fait assez rare pour être souligné, a été longuement applaudi à la fin de son discours. Il a ensuite cédé la parole au Maire, qui a pour sa part rappelé que "le 15 août 1944 commençait l'opération Dragoon et avec elle, la bataille décisive pour la libération de notre pays. Au sein des forces combattantes, engagées aux côtés de la VII^{ème} armée américaine du Général Patch, se trouvait la 1^{ère} armée du Général de Lattre de Tassigny, symbole de la renaissance de l'armée française qui, quatre ans

auparavant, avait connu l'une des pires débâcles de son histoire. Tout au long des années de guerre que le monde venait de traverser, notre peuple avait su peu à peu relever la tête, reconstituant grâce au courage et au sens de l'honneur qui animait sa jeunesse, une armée nouvelle, conquérante et opérationnelle pour participer activement à la libération de notre territoire. Les forces françaises libres, nées de l'appel du Général de Gaulle au lendemain de l'Armistice, venaient d'écrire parmi les plus belles pages de notre histoire militaire. Les noms des Généraux Leclerc et Koening étaient déjà entrés dans la légende nationale et derrière-eux, bien que restés anonymes, ces hommes tombés au champ d'honneur à Bir Hakeim, à El-Alamein, au Tchad ou encore dans le Fezzan Lybien. L'armée française, forte de ces combats où elle venait de renouer avec son prestigieux passé, était à nouveau en mesure d'écrire l'histoire et de peser sur le destin du monde et la liberté des peuples.





Ce 15 août 1944, c'est la 1^{ère} armée qui est à la manœuvre avec, en son sein, les forces françaises libres, mais aussi ces hommes et ces femmes d'Afrique du Nord et notamment, le souligne-t-on suffisamment, ceux que l'on appelait les Pieds-Noirs et qui allaient s'illustrer avec tant d'abnégation tout au long de la campagne de France.

Cette renaissance de l'armée française, qui allait conduire nos troupes jusqu'à Berlin et permettre au Général de Lattre de Tassigny de signer l'acte de capitulation de l'Allemagne, vient nous rappeler la nécessité de conserver à la Nation des capacités militaires à la hauteur de ses ambitions et de sa vocation. N'oublions jamais que l'indépendance nationale, sans laquelle il n'y a plus de libertés individuelles, dépend de notre armée, de la force de dissuasion qu'elle constitue face aux agressions extérieures et de sa capacité à défendre nos intérêts partout où ils sont contestés.

Aussi pour finir, je veux rendre ici un hommage particulier à ceux de nos compatriotes qui, au sein de l'armée française, sont aujourd'hui engagés sur les terrains d'opérations où se jouent pour une part l'avenir de notre pays, et plus largement le destin de l'humanité. Ils sont les dignes successeurs de leurs compatriotes qui, 70 ans plus tôt, venus de métropole et d'Outre-Mer, se sont engagés au service de la patrie et de sa grandeur. Les générations qui les séparent ne les distinguent en rien, car ils communient dans le même amour de la France et partagent ce sens du sacrifice qui est au cœur de leur engagement commun".

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié, au cours duquel le public a pu découvrir de plus près les véhicules militaires américains de "L'Escouade" dont les propriétaires, en uniformes d'époque, se sont empressés de répondre à toutes les questions, tout en acceptant très volontiers de poser pour de nombreuses photos.



LA CÉLÉBRATION DU 15^{ÈME} CENTENAIRE DE LA MORT DE SAINT-SEVER a été l'occasion d'un double hommage



C'est une messe un peu particulière qui a été célébrée, **vendredi 23 août** dernier, en l'église Saint-Sever d'Agde. Devant de nombreux fidèles et personnalités agathoises, dont le Maire d'Agde, son Premier Adjoint et Conseiller Général du Canton d'Agde, son Adjointe déléguée aux Affaires Culturelles et Sociales et la Conseillère Municipale déléguée à l'Insertion professionnelle, le Père Yannick Casajus a en effet honoré la mémoire de trois marins agathois morts à Alger au XVII^{ème} siècle. En effet, suite aux bombardements d'Alger par Louis XIV le 28 juillet 1683, les Turcs exécutèrent entre 20 et 30 chrétiens captifs qui ne voulaient pas renier leur foi. Trois d'entre eux étaient Agathois mais seuls deux noms ont été enregistrés dans les registres paroissiaux : Vincent Brignole (28 ans) et Pierre Sauvaire (19 ans). Une plaque en mémoire de ces martyrs a été officiellement dévoilée en fin de cérémonie.

Un autre grand moment de cette journée fut la dépose des reliques de Saint-Sever dans un reliquaire de basalte sculpté par l'artiste agathois Michel Fuster. Comme l'a rappelé Michel Adgé, historien de la ville, Sever avait quitté vers 456 son pays, la Syrie, sur une barque en emportant son or et ses richesses, et confié sa destinée à la Providence. Les vents l'emmenèrent jusqu'à l'embouchure de l'Hérault à l'emplacement de l'actuel sanctuaire de Notre-Dame de La Genouillade. Trouvant la ville d'Agde ravagée, après trois invasions successives des barbares, Sever donna toutes ses richesses aux Agathois pour subvenir aux besoins des pauvres. Il fonda un ermitage dédié à la Vierge Marie et édifia un couvent bâti sur l'emplacement de l'actuelle église Saint-André dont il devint l'abbé et qui compta plus de 350 moines. Sever mourut en l'an 513, soit il y a 1 500 ans, et sa dépouille fut accueillie dans un édifice religieux bâti à l'endroit même de l'actuelle église qui porte son nom. La vénération et les prières faites dans cette église, plusieurs fois rebâtie, n'ont pas cessé depuis 15 siècles.



Petite enfance

La crèche Françoise Dolto poursuit sa modernisation

Vendredi 30 août dernier, les tout-petits de la crèche Françoise Dolto ont vu passer dans leurs locaux une délégation de "grands" venus inaugurer les travaux réalisés au cours des trois semaines de fermeture de l'établissement, en juillet.

L'année dernière, la crèche Françoise Dolto, également relais des assistantes maternelles et lieu de regroupement parents-enfants, avait déjà bénéficié d'une première enveloppe afin de réaliser une clôture plus sécurisée et d'acheter une caméra de surveillance, dans un souci de renforcer la sécurité aux abords de l'établissement, qui se situe au cœur du jardin public, et de lutter contre les incivilités.



Cette année, les travaux ont concerné les intérieurs, qui sont désormais équipés de panneaux acoustiques colorés et géométriques afin de permettre aux tout-petits mais aussi à l'équipe de travail d'évoluer dans un environnement moins bruyant. Les sols ont également été changés et sont désormais flambant neufs. Le montant total de ces aménagements s'élève à 27 500 euros.

Pour l'occasion, Colette Pascale, Directrice de l'établissement, a reçu une délégation d'élus, au premier rang desquels le Maire d'Agde, le Premier Adjoint et Conseiller Général du Canton d'Agde et l'Adjointe en charge de la Culture et Vice-Présidente du CCAS ainsi que des représentants du Centre Communal d'Action Sociale, et notamment sa directrice, Laurence Campos. Tous se sont dits ravis de voir les aménagements réalisés qui participent à l'amélioration de l'accueil des jeunes enfants.

Championnats d'Europe de Triathlon

Le "chameau" a décroché l'or

Le "chameau" a récidivé ! Après avoir remporté le titre de champion de France de sa catégorie en 2012, Gérard Grou a en effet décroché en juin dernier, lors des championnats d'Europe qui se sont tenus en Turquie (à Alanya), la médaille d'or du triathlon chez les 60-64 ans. Un résultat dont peut être fier celui que beaucoup d'Agathois connaissent davantage sous la casquette d'architecte de la Ville d'Agde que dans son maillot de compétiteur sportif. Pourtant, Gérard n'est pas un novice puisqu'il pratique depuis longtemps l'athlétisme. Force est de constater que ses trois heures d'entraînement quotidiennes et ses 7 kg de perdus au cours des semaines précédant la compétition, sans compter son mental de battant, auront payé et fait pencher la balance en sa faveur... Lors de ce nouveau challenge,



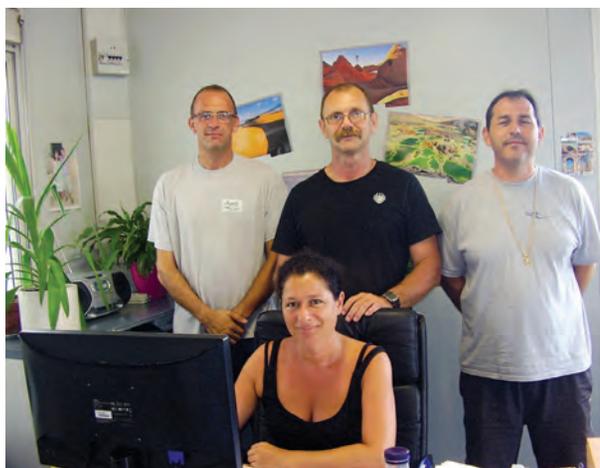
l'Agathois s'est retrouvé face à 26 concurrents, des Allemands, des Anglais, mais aussi deux Turcs, un Russe et un Ukrainien. Au programme : 750 mètres de natation, suivis de 20 km à vélo et pour finir, 5 km de course à pied. Très vite, Gérard se positionne en tête des compétiteurs, sortant de la première épreuve 4^{ème} de sa catégorie, avec un temps de 14'48. Il signe

ensuite le meilleur temps à vélo, en 31'49, ce qui lui permet de débiter la troisième et dernière épreuve (la course à pied) avec 3 mn d'avance sur ses concurrents directs. Malgré un coup de mou à mi-épreuve, Gérard ne lâche rien et finit en 1h10, franchissant la ligne d'arrivée une minute avant le second... Il ne le sait pas encore, mais il vient de remporter l'or !

MAPPY HANDICAP, un plus pour les citoyens !

Afin de faciliter les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), la Régie Voirie des services municipaux est en train de recenser l'ensemble des places PMR de l'Archipel de Vie. Ce dispositif permet aux administrés et aux touristes de visualiser, via le site internet de la Ville (onglet Mairie puis Mappy Handicap), les emplacements qui leur sont réservés.

Par ailleurs, en cliquant sur l'onglet Mappy Handicap Loisirs, on pourra voir où sont situés les WC publics, les places de parking PMR ainsi que les accès aux plages de la ville. Bruno Marco, contremaître à la Régie Voirie, Laurent Ruiz, adjoint au responsable de la Régie et Carole Cabrol, secrétaire du service, sous la direction de Philippe Héral, s'attellent énergiquement à réaliser "ce travail de fourmis"



afin que tout soit opérationnel rapidement et puisse ainsi répondre aux attentes des personnes à mobilité réduite. Un service aux administrés qui ne demande qu'à évoluer !

À suivre sur www.ville-agde.fr

état civil

NAISSANCES

DUPONT Ethan • GUILHEM Charlotte • POULLY Mylan • MOTTEAU Erwann • SOUDAN Gabin • VINCK Louis • VINCK Arthur • PLAZA Iris • MSAYAH Noam • FIGUERAS Rayan • HERNANDEZ Diego • DRASKIC Elena • CARCENAC Lilou • PASCUAL Saïan • SECLIER Erwan • TANT Antoine • BOUCHOUCHA Laura • MELLOUKI Mouhamed • BUONO Paola • ALLAEMAND Lou • BOUSBAA Gianni • MOUJAHID Aya • VAIRET Ryan • MANCINI Chelsy • CASTILLON Maël • SOULE Max • PATRAC Sivanna • LLOBIC GARRIGUES Nathan • SAHIN Eliz • MATHIEU Lynciana • ROQUE Thaïs • LOPEZ ROULLET Kayssi • CARRAMANHO RESENDE Gabriel • CANCY Mia • JOUANNES Maël • WINTERSTAN Kellya • PEREZ Cléa • REZZA Léana • BOTTANI Baptiste • ANDRE MOUSSE Mathis • AUFSCHEIDER-WALKER-DEEMIN Léo • ZBAIRI Imran • SIMON Railey • ALARCON FABRE Paloma • BESSORA Syana • HAMZAOU Lu' Ay • DRAHON Julia • DI FIORE Nino • BLANCAS Chalyana • HARDY Malone • LABORDE Cameron • GONOT Soyan • SILVA Ruben • GUEZ Zian • KREMINGER Yona • DELATRE CAPON Jade • DREUILLE INNOCENT Khalicy • MASCOU MALVAUX Arianna • GUELPA Alexia • DAMNI Houari • MARTY Kelly • BEN BRAHIM Nelya • ANDOCH Juliàn • CORREARD VIDAL Ana • CLEMENS Yoan.

MARIAGES

AMARO François et GENY Marie-Claude • MARAIS Claude et GENEVOIS Alain • ERILL Antoine et SERNA Séverine • FERNANDEZ Sébastien et PALLARO Delphine • BOMBOI Brice et FERRER Muriel • SAINT MARTIN Nicolas et JUGAN Emilie • TOULOUSE Jean et HENRIOT Jean • LORIN Thibaut et PERA Céline • PEREZ Patrice et DUBUS Delphine • LONGE Olivier et SABLON Claire • PLOTON Yann et DELMAS Annick • ARMAND Eric et HOUCHE Sabrina • CHAIZE Christian et LOUISY Jocelyne • ROBUR Vincent et BEZIAC Natacha • NEUNREUTHER Bruno et MINIO Marie-Christine • FENOLL Frédéric et BERNARD Gwénaëlle • DENIMAL Yannick et GACHON Christel • JUNCA Christian et BERNA Isabelle • LEFEVRE Sylvain et AUDOUYS Isabelle • SU'A Afereti et BRIGY Marine • PALUNCO Nicolas et MOTHES Marion • CAUVY Claude et PACULL Stéphanie • RUMEAU Sébastien et BROUTIN Christiane.

DECES

CAZAUX Renée épouse CHOPART, 67 ans • ASSEMAT Maurice, 85 ans • POURTIE Gilbert, 79 ans • MASAN Olga, 67 ans • SACHE Josette épouse ROUGE, 68 ans • BARDY Auguste, 86 ans • DAL BELLO Rosolina veuve HAREL, 91 ans • BATS Christine, 59 ans • PICARDY Joseph, 90 ans • LERE Eveline, 58 ans • PAU Roger, 93 ans • CHALLIEZ Maryse veuve COMBES, 82 ans • VALETTE Paul, 82 ans • SEMMARTIN Josette épouse BONNIN, 89 ans • FRANTZ Joseph, 85 ans • CAIRE Suzanne veuve TERRE, 92 ans • MONTE Robert, 66 ans • SOGNOS Jean, 66 ans • GIMENO Joseph, 90 ans • DEMAÏN Pauline veuve DOCHEZ, 86 ans • LANG Dominique, 52 ans • RUIZ Emilie épouse FAURE, 91 ans • ASSIER Suzette veuve RUBIELLA, 90 ans • LEGRAND Andrée veuve LEGRAND, 86 ans • BUFFET Noëlie veuve JUVIN, 85 ans • VALCARCEL Angel, 26 ans • SCHMIDT Anne-Marie épouse ECKERT, 68 ans • PULICANI Marie épouse TRAINA, 74 ans • TEJEDOR Maria épouse CERVANTES, 75 ans • COUSINIE Marie-Claire, 62 ans • BUTTERLIN Marie veuve CAPEL, 95 ans • MATET Christiane épouse ALINAT, 87 ans • BANIOLS Fernand, 93 ans • REY Raymonde, 62 ans • GALABERT René, 92 ans • BORG Jean, 80 ans • BLANC Andrée veuve ALBERT, 93 ans • RULLAN Pierre, 88 ans • BARON Alexine veuve GELLY, 87 ans • MIRA Rosalie épouse SANCHO, 92 ans • NAVAS Ana veuve BURGOS, 81 ans • BALUSSOU Yvette veuve CATANZANO, 89 ans • OLS Guy, 81 ans • LAVIT Yves, 89 ans • GOUHIER Roger, 85 ans • CAROUL Philippe, 42 ans • GIRARDEAU Daniel, 64 ans • VINCENT Francine épouse MARTIN, 88 ans • NEGROU Roger, 82 ans • GREZ Elianne veuve PLANTEVIN, 98 ans • POISSY Philippe, 73 ans • PESTRITTO Marie épouse VENEZIA, 74 ans • COLIN André, 92 ans • CHATELARD André, 65 ans.



• 16 novembre / 20h / Salle Terrisse
A l'auberge espagnole
Les Enfants de Rabelais

• 17 novembre / 15h30 / Espace Molière
Concert lyrique
Bénédicte Roussenq / Jacqueline Mayeur
Jean-Pierre Torrent / Joseph Guillot

• 18 novembre / 18h30 / Espace Molière
L'enseignement musical en France
Conférence par Michel Tignerres

• 19 novembre / 18h / Espace Molière
Chants à l'orgue de barbarie
La Goualante

• 20 novembre / 18h30 / Espace Molière
Concert de musique de chambre
Les Solistes de Terrisse

• 21 novembre / 20h30 / Espace Molière
D'un chœur à l'autre
Ensemble vocal Orphée / Ensemble vocal Eurydice

• 22 novembre / 20h30 / Espace Molière
La Renaissance en chansons
Ensemble vocal Phonem / Les Agités du vocal

• 23 novembre / 20h30 / Espace Molière
Le Romantisme
Peter Ickx, contre-ténor
Claude-Philippe Durand / Eric Laur

• 24 novembre / 15h30 / Palais des Congrès
Rétrospective en musique
Orchestre Terrisse / Ensemble vocal Phonem

20 ans d'ivresses Agde Musica



Réservations : 06 13 39 50 85
www.agdemusica.fr
Proposé par l'association Agde Musica
Avec le soutien de la Ville d'Agde

agde Archipel de vie